

POUR UNE AGRICULTURE PLURIELLE ET DURABLE

Déclaration
de Performance
Extra-Financière

2018

SOMMAIRE

LE GROUPE
COOPÉRATIF
LE GOUessant

LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE LE GOUessant	P. 04
L'AGRICULTEUR AU CŒUR DU SAVOIR-FAIRE COOPÉRATIF	P. 06
LA COOPÉRATIVE : UN MODÈLE DE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE	P. 08
LA COOPÉRATIVE : UN OUTIL DE PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE	P. 10
UN SOCLE DE MARQUES ET UNE ORGANISATION AU SERVICE DU PROJET STRATÉGIQUE	P. 11
UNE IMPLANTATION LOCALE , UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL.....	P. 12
UN RÉSEAU CRÉATEUR DE VALEUR	P. 14
UNE MARQUE DE PROXIMITÉ	P. 15
UNE CO-CONSTRUCTION DE NOS ENJEUX EXTRA-FINANCIERS.....	P. 16
LES PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA-FINANCIERS.....	P. 17

AXE 1

PLACER L'HUMAIN
AU CŒUR DE NOS
ENGAGEMENTS

VEILLER À L'ÉQUITÉ DES SALARIÉS EN PROTÉGEANT LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS	P. 20
ACCOMPAGNER LES MUTATIONS MÉTIERS	P. 25
GARANTIR LA SANTÉ DU CONSOMMATEUR EN VEILLANT À LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS.....	P. 27

AXE 2

INTÉGRER LA DIMENSION
ENVIRONNEMENTALE
DANS NOS ACTIONS

UNE POLITIQUE GÉNÉRALE «ENVIRONNEMENT»	P. 32
RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS OUTILS.....	P. 33
INTÉGRER LA DIMENSION DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA CONCEPTION DES PRODUITS	P. 37

AXE 3

PROMOUVOIR
UNE AGRICULTURE
PLURIELLE
ET DURABLE

PLUS DE 30 MODÈLES DE PRODUCTION	P. 40
LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN ÉLEVAGE.....	P. 41
ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS POUR FAIRE MIEUX AVEC MOINS.....	P. 42
AMÉLIORER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	P. 46
ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DANS UNE DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL.....	P. 48
ACCOMPAGNER LA VÉGÉTALISATION DE L'ALIMENTATION	P. 50

AXE 4

AGIR POUR
UN DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL
ÉQUILIBRÉ

PARTICIPER AU MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE	P. 52
APPROFONDIR LES RELATIONS ENTRE LES PARTIES PRENANTES.....	P. 54
LEXIQUE	P. 56
SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE GROUPE	P. 57

ÉDITO

Pour l'Assemblée Générale 2018 nous avons publié le premier rapport de Responsabilité Sociétale des Entreprises, animés par une véritable approche collective. Il s'agit pour nous et notre Coopérative, **au-delà d'un engagement, d'une véritable responsabilité.**

La Coopérative LE GOUessant, **Coopérative par Nature**, a cette dimension ancrée dans ses valeurs et son organisation, et a aussi la conviction qu'une démarche de progrès et d'amélioration continue en ce domaine ne peut être que bénéfique.

Aussi, cette année, nous nous sommes résolument engagés dans cette approche de **Déclaration de Performance Extra-Financière** qui nous a vus interroger nos risques et déterminer les enjeux principaux sur lesquels proposer des axes prioritaires d'actions. Ils sont au nombre de quatre et sont dans la continuité de nos engagements précédents :

- **Placer l'Humain au cœur de nos engagements**
- **Intégrer la dimension environnementale dans nos actions**
- **Promouvoir une agriculture plurielle et durable**
- **Être un acteur proactif pour un développement territorial équilibré**

Cette démarche a été l'opportunité d'apporter un regard unifié sur nos actions au sein de notre territoire, animés par un état d'esprit :

Partager, tous ensemble, agriculteurs et collaborateurs, la même fierté du travail accompli.

Notre différence, en effet, vient de cet ancrage originel coopératif. La gouvernance démocratique constitue un socle essentiel à la construction d'une stratégie partagée entre les acteurs de la Coopérative ; elle permet aussi une ouverture attentive aux parties prenantes. Ce document se veut donc la trace de notre engagement qui allie les valeurs coopératives et l'audace entrepreneuriale.

Bonne lecture.

Thomas COUËPEL,
Président de la Coopérative
Le Gouessant

LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE LE GOUESSANT

Le modèle d'affaires permet de comprendre comment une entreprise crée de la valeur ajoutée et avec quelles parties prenantes elle la partage. Le schéma suivant décrit les activités dans lesquelles intervient le Groupe Coopératif Le Gouessant, au service de ses adhérents.

MISE À DISPOSITION DE SOLUTIONS

POUR UNE AGRICULTURE PLURIELLE ET DURABLE, ÉCONOMIQUEMENT PERFORMANTE

**DES FOURNITURES
SPÉCIFIQUES**

**AUPRÈS DES
PROFESSIONNELS
ET DES PARTICULIERS**



ÉNERGIE

Négoce gaz, fuel
Stockage /
Logistique



MAGASINS

Fournitures agricoles
Stockage /
Logistique

**DES PRODUITS ET SERVICES
POUR LES AGRICULTEURS ET AQUACULTEURS**



NÉGOCE

ACHAT/VENTE - CONSEIL/SERVICES

• Matières premières et produits techniques



FABRICATION - SERVICES

**RECHERCHE/DÉVELOPPEMENT
FORMULATION - PRODUCTION**

• Aliments pour animaux*
et compléments nutritionnels**

CONSEILS/SERVICES

• Productions animales et végétales



STOCKAGE & LOGISTIQUE



COMMERCIALISATION

COMMERCIALISATION AUPRÈS
DE PARTICULIERS, DISTRIBUTEURS ;
AUPRÈS DE NOS PROPRES
SITES DE TRANSFORMATION

**PRODUCTIONS
AGRICOLLES
ANIMALES ET
VÉGÉTALES**



AGRICULTEUR



COMMERCIALISATION DE JEUNES ANIMAUX (PORCELETS, POULETTES)
AUPRÈS DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES GROUPE ET TIERCES

*Ruminants, porcs, volailles, poissons, crustacés

**Ruminants, porcs, volailles, poissons, crustacés et animaux de compagnie

**CA
538 M€**

VALORISATION DES PRODUCTIONS ANIMALES ET VÉGÉTALES

**DES PRODUITS
POUR LA CONSOMMATION HUMAINE**



**COMMERCIALISATION DES PRODUITS
BRUTS DE NOS AGRICULTEURS**

Produits végétaux

• Légumes
• Céréales, oléo-protéagineux

Productions animales

• Volailles
• Porcs
• Ruminants
• Œufs



**VALORISATION DE
PRODUITS VÉGÉTAUX**

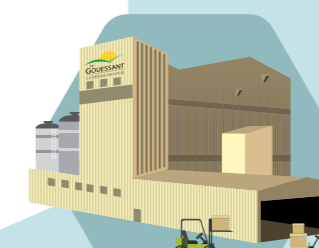
**Production et conditionnement
d'ingrédients transformés**

**RECHERCHE/DÉVELOPPEMENT
FORMULATION - PRODUCTION
CONSEILS/SERVICES**

• Légumes transformés
• Produits de trituration
• Protéines végétales transformées



STOCKAGE & LOGISTIQUE



**UNE MARQUE
DE PRODUITS ALIMENTAIRES**



**VALORISATION
AUPRÈS DES CONSOMMATEURS
VIA LA DISTRIBUTION**



VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE

**DES PRODUITS
TECHNIQUES**

**RELAIS DE CROISSANCE
EN FRANCE
ET À L'INTERNATIONAL**



PARTIES PRENANTES

- Salariés
- Agriculteurs
- Fournisseurs
- Industriels
- Organismes financiers
- Distributeurs
- Consommateurs
- Transporteurs
- Organisations professionnelles
- Collectivités locales
- Administrations
- Associations
- Particuliers
- Voisinage

L'AGRICULTEUR AU CŒUR DU SAVOIR-FAIRE COOPÉRATIF

Le Groupe coopératif Le Gouessant a pour vocation d'accompagner l'agriculteur en lui apportant l'expertise dont il a besoin pour améliorer sa performance technico-économique et valoriser durablement sa production.



**LE GOUESSANT CONTRIBUE
À AMÉLIORER LA PERFORMANCE
DES PRODUCTIONS ANIMALES ET VÉGÉTALES**

**LE GROUPE VALORISE
LES PRODUCTIONS DES AGRICULTEURS
EN PROPOSANT DES DÉBOUCHÉS
DURABLES ET RÉMUNÉRATEURS**

RÉPONDRE AUX BESOINS DES AGRICULTEURS

Magasins LISA - Sites stockage collecte



Nutrition
N°1 français en aliments Bio

Santé

Bâtiment

Zootechne

Environnement

Vétérinaires

Biosécurité

Mutualisation

Financements

Outils numériques

**PERFORMANCE
TECHNICO-
ÉCONOMIQUE**

**PÉRENNITÉ
DURABILITÉ**

AGRICULTEUR



COMMERCIALISATION

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS



430 000 porcs



24 500 tonnes
de pommes
de terre



970 millions
d'œufs



11 millions
de volailles chair



185 000 tonnes
de céréales et
oléoprotéagineux
collectées

TRANSFORMATEURS /DISTRIBUTEURS

CONSOMMATEURS



**LE GOUESSANT ACCOMPAGNE
LES AGRICULTEURS DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS
À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR PROJET PROFESSIONNEL**

RÉPONDRE AU BESOIN DE PÉRENNITÉ

Conseil financier • Transmission
Nouveaux modèles / Groupes de progrès (Dephy, Prévaland...)
Accompagnement des investissements • Réflexions stratégiques sur la transformation du monde agricole



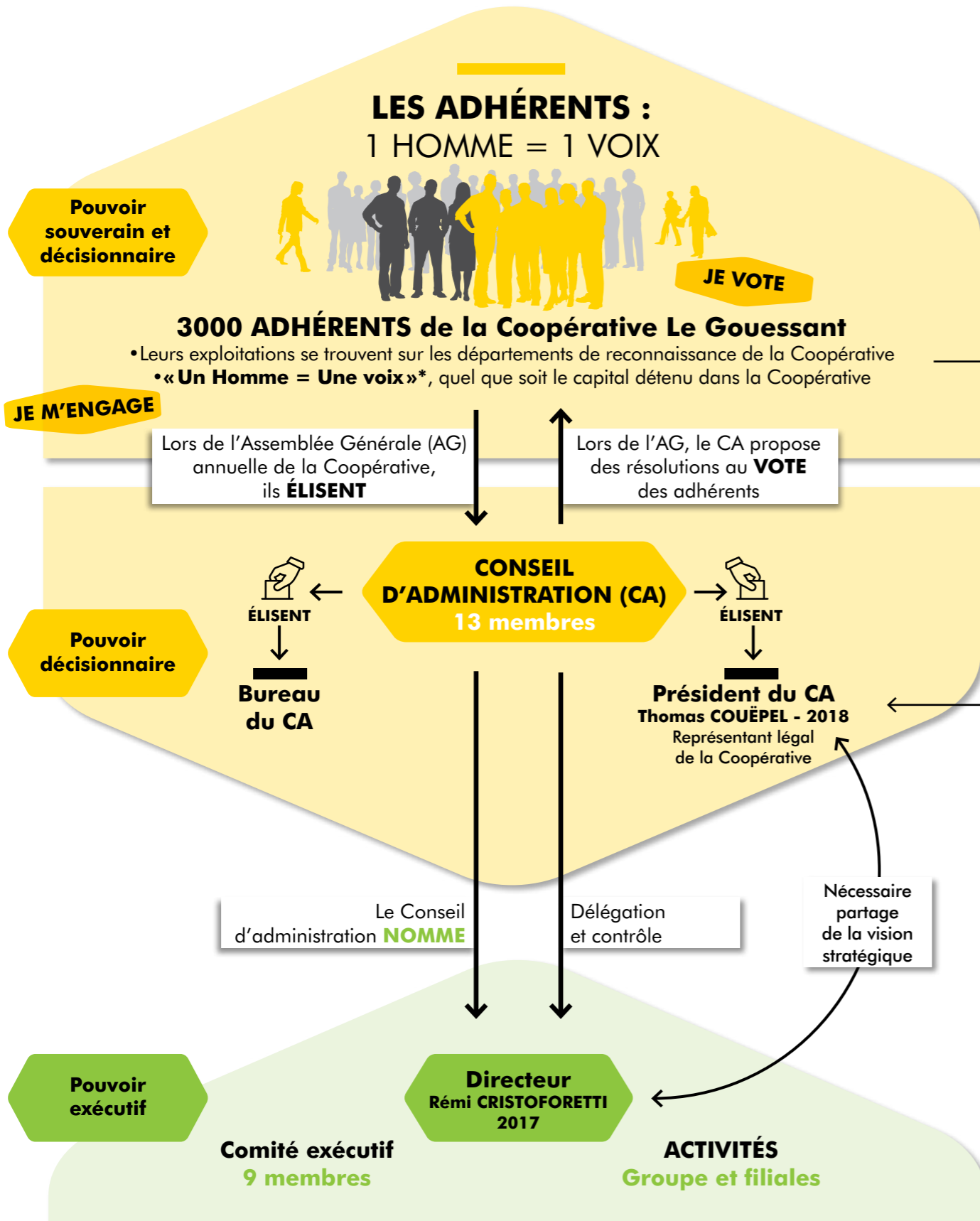
LA COOPÉRATIVE : UN MODÈLE DE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE



ADHÉRENTS

SALARIÉS

ADHÉRENTS



* « Un Homme = Une voix » : l'adhérent peut être une personne morale. Dans ce cas, celle-ci désigne un représentant. Pas de pondération des voix.

LES COMMISSIONS : DES RELAIS DÉMOCRATIQUES DE PROXIMITÉ SPÉCIALISÉS PAR ACTIVITÉ DE LA COOPÉRATIVE

Exemples d'instances spécialisées d'agriculteurs

JE PARTICIPE

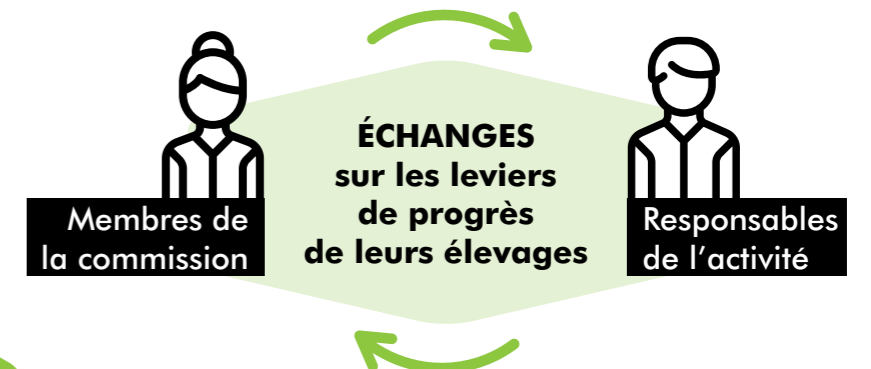
Par activité, les adhérents sont convoqués à l'AG annuelle de leur commission spécialisée et en **ÉLISENT** leurs représentants.



Chaque commission a un rôle consultatif. Elle informe le CA qui décide.



Pour être élu il faut être soi-même adhérent.**



EXEMPLES DE THÉMATIQUES ABORDÉES :

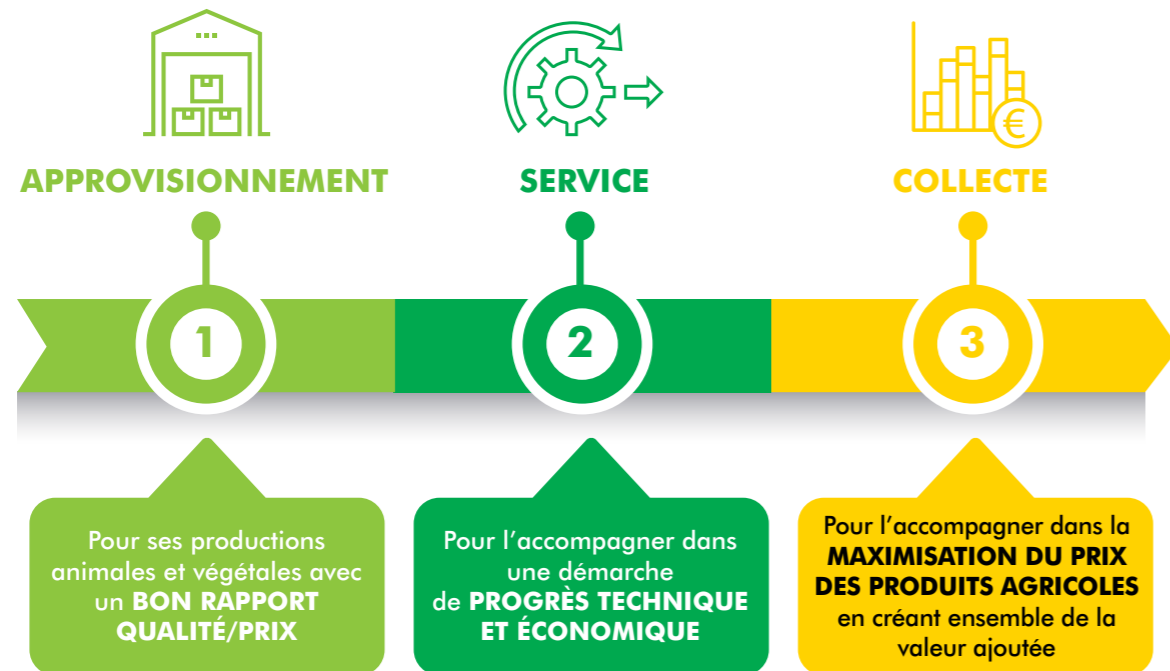
- L'évolution des performances techniques
- L'évolution des marchés
- La mutualisation des risques
- La rémunération des agriculteurs...

**Spécificité de la Coopérative Le Guessant : il n'y a pas d'associés non coopérateurs. (ex : les salariés ne peuvent pas détenir de capital social).

LA COOPÉRATIVE : UN OUTIL DE PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

La Coopérative est l'outil du coopérateur-adhérent pour assurer la pérennité de l'activité agricole sur le territoire :

À TRAVERS SES 3 FONCTIONS



À TRAVERS LA RÉPARTITION DU RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat de la Coopérative est affecté à 2 USAGES :



→ Une part affectée aux adhérents, sous forme de **COMPLÈMENTS DE PRIX** sur les produits collectés

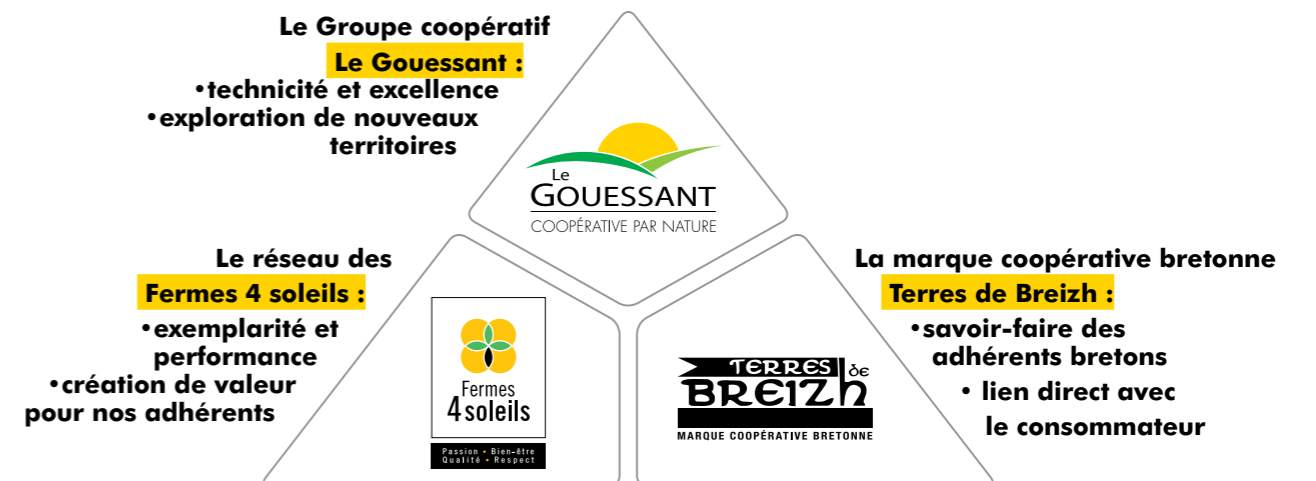
→ Une part affectée aux réserves de la Coopérative pour faire face notamment aux **INVESTISSEMENTS** et **AIDES** aux adhérents :

- Aides à l'investissement
- Avances de trésorerie
- Aides conjoncturelles...

*L'associé-coopérateur apporte du capital financier à sa Coopérative mais le résultat de la Coopérative ne sert pas à rémunérer l'actionariat financier.

UN SOCLE DE MARQUES ET UNE ORGANISATION AU SERVICE DU PROJET STRATÉGIQUE

3 PILIERS POUR CONCILIER LA CRÉATION DE VALEUR POUR NOS ADHÉRENTS, LA COOPÉRATIVE & NOS CLIENTS



4 PÔLES POUR VISER L'EXCELLENCE





DES RELAIS INTERNATIONAUX DANS PLUS DE 60 PAYS

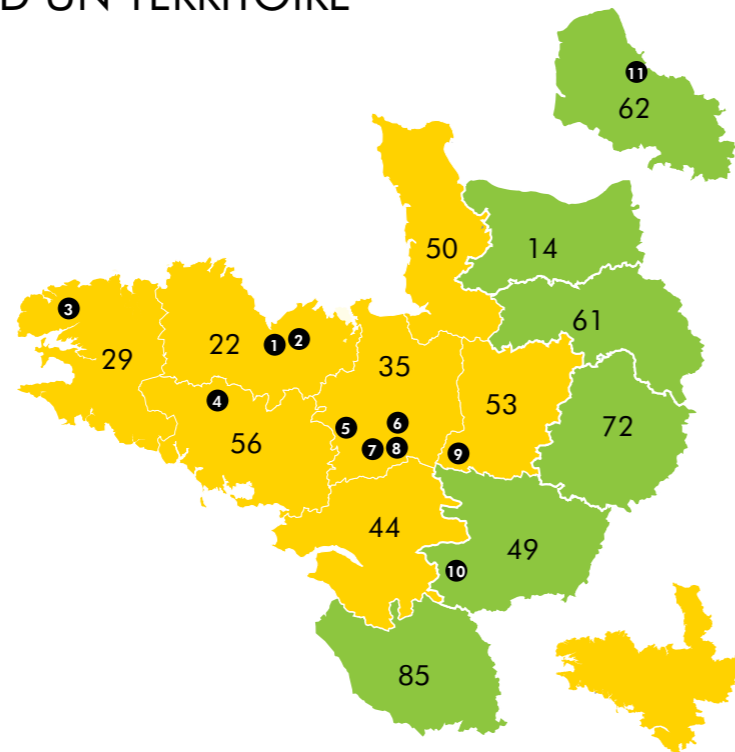
Le Groupe Le Goessant dispose d'un réel savoir-faire dans la formulation et la fabrication d'aliments de précision porté au-delà de notre territoire par la marque **Raizup Nutrition Care**. L'exportation d'aliments destinés aux productions aquacoles, sous la marque **Le Goessant Aquaculture**, représente également un levier de développement important pour notre Groupe.

UNE IMPLANTATION LOCALE, UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL

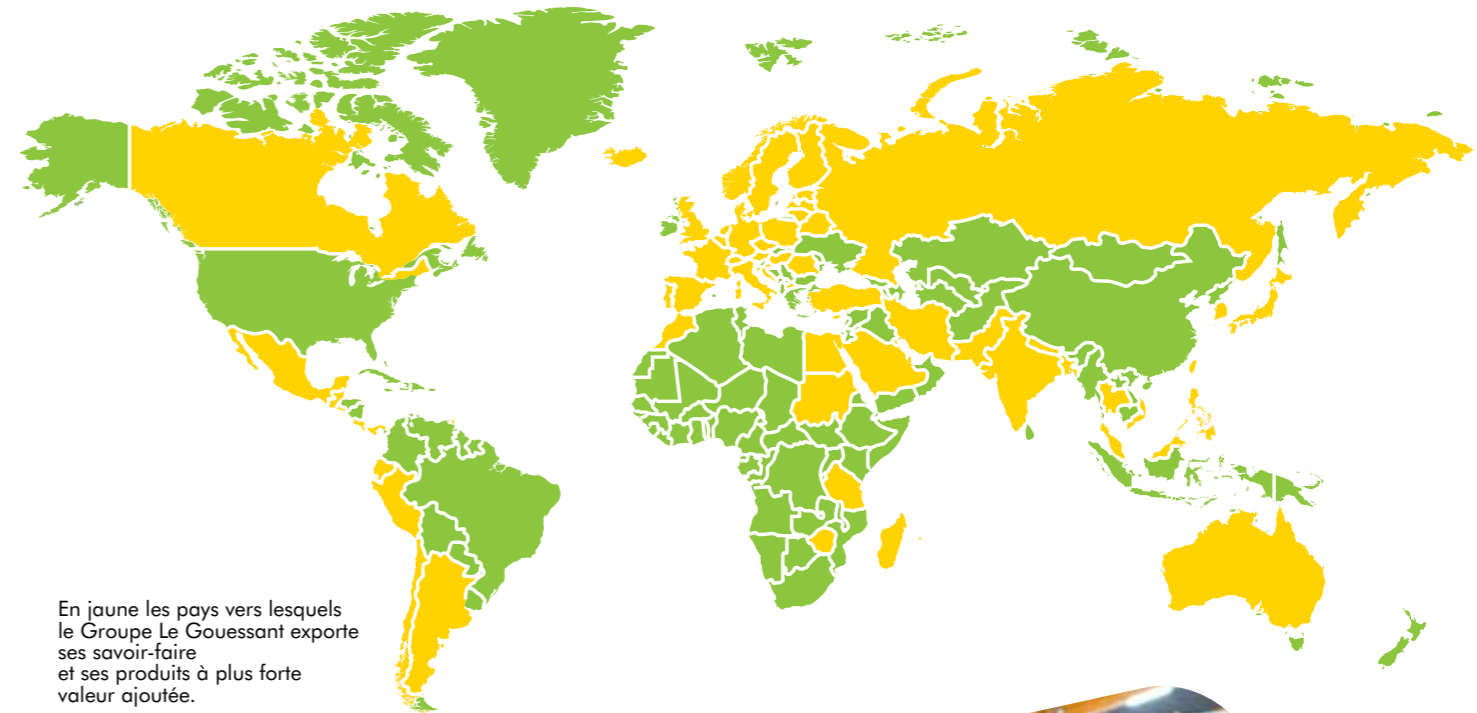
DES OUTILS INDUSTRIELS

AU SERVICE D'UN PROJET ET D'UN TERRITOIRE

- ❶ Lamballe : pommes de terre de consommation et transformées, aliments volailles et porcs
- ❷ Saint-Aaron : aliments aquacoles et porcs
- ❸ Ploudaniel : pommes de terre de consommation
- ❹ Saint-Gérand : aliments porcs et volailles
- ❺ Montauban-de-Bretagne : aliments ruminants, porcs, chevaux
- ❻ Noyal-sur-Vilaine : aliments bio
- ❼ Goven : aliments minéraux et spécialités nutritionnelles
- ❽ Saint-Armel : aliments veaux
- ❾ Craon : huilerie et concentration de protéines
- ❿ Saint-André-de-la-Marche : aliments complémentaires pour animaux
- ⓫ Calonne-sur-la-Lys : aliments porcs et ruminants



Limite territoriale de la Coopérative



En jaune les pays vers lesquels le Groupe Le Goessant exporte ses savoir-faire et ses produits à plus forte valeur ajoutée.



UN RÉSEAU CRÉATEUR DE VALEUR

FERMES 4 SOLEILS

LE RÉSEAU D'EXCELLENCE DE NOTRE COOPÉRATIVE

Qualité, proximité, respect de l'environnement, bien-être animal, juste rémunération... Les attentes des consommateurs évoluent. Cette éthique de consommation, comprise et partagée par Le Guouessant, s'est matérialisée par la création du réseau d'excellence «Fermes 4 soleils».

Son objectif : rendre durable une agriculture moderne, responsable et compétitive en permettant aux exploitants du Grand-Ouest d'être accompagnés sur les plans techniques et économiques et aux consommateurs de profiter de produits locaux de qualité, au prix le plus juste.

CRÉER DE LA VALEUR



PROGRESSER techniquement et économiquement

- Audit complet de l'exploitation pour identifier les forces et points d'amélioration
- Accompagnement personnalisé de l'éleveur par la Coopérative, dans une logique d'engagement réciproque



GARANTIR des produits de qualité

- Goût, traçabilité, sécurité, proximité
- 100 cahiers des charges accessibles au sein du réseau, destinés à la GMS et aux grands industriels français



PARTAGER la fierté du travail accompli

- Mise en avant des savoir-faire
- Développement des compétences par la formation
- Implication des éleveurs dans le lien au consommateur : fermes ouvertes, animations en magasins...

L'ÉLEVEUR, ACTEUR SUR SON TERRITOIRE



✓ S'inscrit dans une DÉMARCHE DE PROGRÈS

- Amélioration des résultats technico-économiques
- Formation continue
- Esprit d'innovation

✓ Nourrit sa RELATION AU CONSOMMATEUR

- Produits de qualité
- Exploitations accueillantes et transparentes
- Portes ouvertes et actions de communication

✓ Veille au RESPECT DES HOMMES

- Bien-être au travail de l'éleveur et de ses collaborateurs
- Relation de partenariat avec le réseau et la Coopérative

✓ S'engage en faveur de l'ENVIRONNEMENT et du BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

- Intégration positive de l'exploitation sur son territoire
- Attention quotidienne à la santé et au confort de ses animaux

UNE MARQUE DE PROXIMITÉ

TERRES DE BREIZH

UNE MARQUE ENGAGÉE POUR LE BIEN MANGER

Depuis 2012, la marque Terres de Breizh est le porte-étendard des engagements du Guouessant pour une agriculture coopérative 100 % bretonne, de qualité et à taille humaine. Son objectif : proposer des produits sains, locaux et bons. Les pommes de terre, les œufs et les produits charcutiers sont issus des productions du réseau d'excellence «Fermes 4 soleils». Commercialisée en grandes et moyennes surfaces, Terres de Breizh trouve une exposition auprès du grand public, de la restauration et de l'industrie agroalimentaire.

LA PAROLE À NOS ADHÉRENTS



« Travailler ensemble, en réseau, c'est s'ouvrir à de nouvelles opportunités d'échanges, partager nos expériences et accroître nos connaissances sur la pratique. »

Frédéric Dinel,
éleveur de poules pondeuses

« Le réseau m'offre un débouché local intéressant. Je suis fière de voir mes produits dans les rayons de mon supermarché et de retrouver le lien au consommateur. »

Fabienne Soulabail,
éleveuse de porcs



UNE CO-CONSTRUCTION DE NOS ENJEUX EXTRA-FINANCIERS

COMMENT AVONS-NOUS TRAVAILLÉ ?

Après un premier rapport RSE publié en 2018, la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), par son approche personnalisée des risques et opportunités, a exigé la mise en place d'une organisation spécifique.

Un groupe restreint dédié, piloté par le Directeur Général du Groupe Le Gouessant, M. Rémi Cristoforetti, a coordonné la démarche, échangé et validé chaque étape.

COMMENT AVONS-NOUS DÉFINI NOS ENJEUX ?

5 membres du Comité Exécutif ont été impliqués dans la réflexion et la formulation des enjeux extra-financiers du Groupe. Parmi les principaux enjeux identifiés, certains sont apparus déjà structurés avec une organisation et un pilotage en place, d'autres sont ressortis comme devant être étudiés en 2019. Nous avons considéré cette démarche comme un outil réaliste pour progresser.

Nos enjeux se rejoignent au sein de quatre thématiques :

- PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS
- INTÉGRER LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS NOS ACTIONS (agir pour réduire l'impact environnemental de nos outils)
- PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE PLURIELLE ET DURABLE
- ÊTRE UN ACTEUR PROACTIF POUR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ÉQUILIBRÉ

Cet exercice a permis de conforter le projet stratégique du Groupe et ses valeurs coopératives.



COMMENT AVONS-NOUS PRIORISÉ NOS ENJEUX ?

Chaque enjeu identifié a été évalué au regard de :

- 1 Son impact sur la performance du Groupe et de ses salariés
- 2 Son importance pour les parties prenantes (hors salariés)
- 3 Ses répercussions externes (image, acceptabilité sociétale...)

Le référentiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU a également servi de cadrage.

LE RÉSULTAT : UNE VISION UNIFIÉE DE NOS ACTIONS, UN OUTIL POUR PROGRESSER

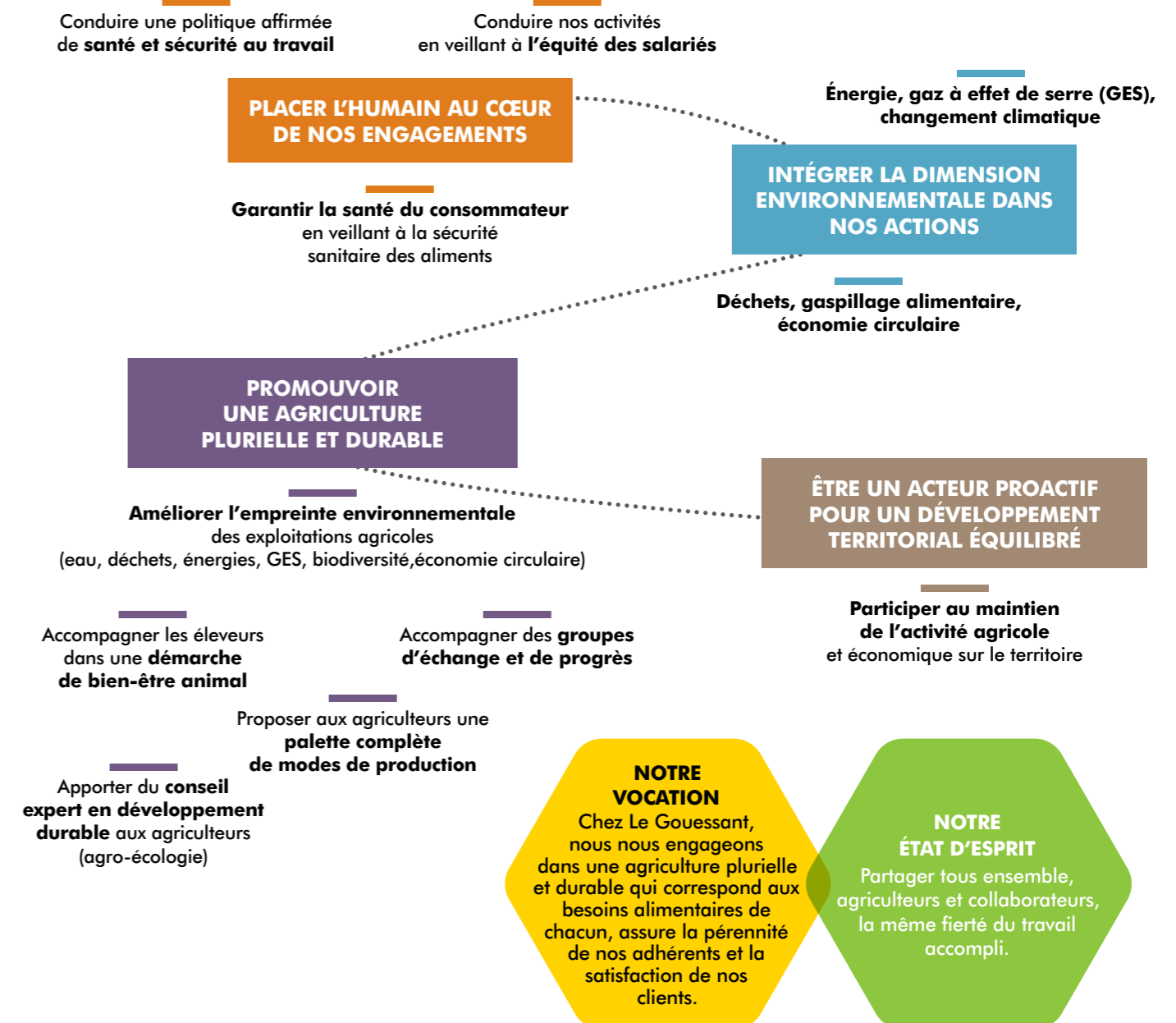
L'ensemble des enjeux identifiés sont présentés : ils s'intègrent complètement dans la stratégie de la Coopérative Le Gouessant et donnent une vision unifiée de nos actions.

Pour le lecteur, les enjeux principaux sont identifiables par des cibles placées sur les indicateurs correspondants.

En interne, ce reporting est considéré comme un outil de pilotage à part entière. Chaque collaborateur concerné par les indicateurs identifiés intègre cet outil d'amélioration continue dans le cadre de ses missions propres.

LES PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA-FINANCIERS

La démarche DPEF est une opportunité d'apporter un regard unifié sur nos actions au sein de notre territoire, en cohérence avec notre vocation et notre état d'esprit.





PLACER L'HUMAIN AU COEUR DE NOS ENGAGEMENTS



Le Groupe Le Guessant place les Hommes au cœur de ses engagements en assumant sa responsabilité d'employeur vis-à-vis de ses collaborateurs, mais aussi sa responsabilité sociétale vis-à-vis des consommateurs.

Nous veillons en particulier à la cohérence de notre comportement, qui se veut responsable avec une véritable éthique de respect et de progrès.

En interne, il s'agit en premier lieu de développer l'équité entre salariés et de préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs. En second lieu, de favoriser la mobilité au sein du Groupe, ainsi que son attractivité afin d'accompagner les développements stratégiques.

Auprès des consommateurs, nous leur garantissons des produits 100 % conformes à leurs attentes, exprimées via les cahiers des charges. Nous leur garantissons notre engagement permanent pour assurer la sécurité sanitaire des aliments et leur traçabilité.



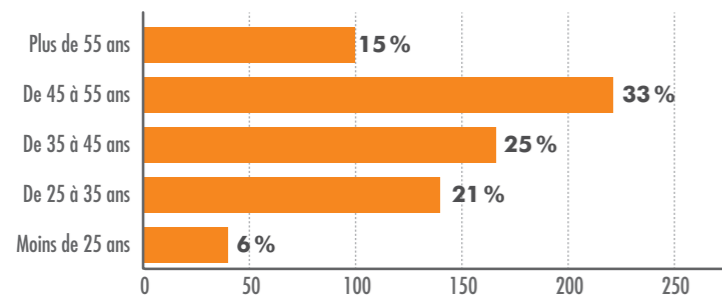
VEILLER A L'ÉQUITÉ DES SALARIÉS EN PROTÉGEANT LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

En 2017-2018, les axes stratégiques du Groupe Le Guessant ont été revus. Leur déploiement s'appuie sur une organisation largement remaniée. Cette mutation a des impacts importants sur les 728 salariés du Groupe, avec notamment des transferts de société, des évolutions de poste et la nécessité d'attirer de nouveaux profils.

■ Rotation des effectifs en CDI 2018 - UES (Unité Économique et Sociale)

8,36 % (Par rapport à l'effectif total au 1^{er} janvier 2018)

■ Répartition des effectifs par classe d'âge au 31/12/2018 - UES



Objectif 2019 : visualiser l'effet des actions mises en place sur la stabilisation des effectifs et l'équilibrage de la pyramide des âges.
Moyen : mise en place de deux indicateurs de suivi.

AGIR POUR IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS

La Direction du Groupe Le Guessant a perçu la nécessité de permettre à chacun de s'approprier la nouvelle organisation et de devenir véritablement une force de proposition.

Une démarche Qualité de Vie au Travail et Égalité Professionnelle (QVTEP) a été initiée au 2^{ème} trimestre 2018 au niveau du Groupe. Elle a permis de mettre en œuvre des groupes de réflexion autour de thématiques telles que l'organisation du travail, la transmission des savoirs, la sécurité, l'aménagement des locaux...

Nombre de salariés impliqués dans la démarche QVTEP → **82**

Nombre de salariés, effectif permanent UES* 2018 → **552**

15 %
des salariés impliqués dans la démarche QVTEP

*UES : Unité Économique et Sociale

L'épanouissement de nos collaborateurs est essentiel.

AGIR POUR L'ÉQUITÉ, L'ÉGALITÉ ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCÈLEMENT

■ Mise en place de mesures en faveur de l'égalité hommes-femmes

• Une attention est portée à la féminisation de l'entreprise depuis 2016

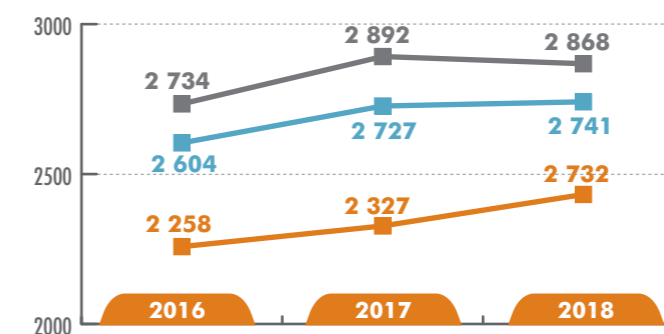
Répartition hommes-femmes de l'effectif moyen - UES

	HOMMES	FEMMES
2016	73 %	27 %
2017	72 %	28 %
2018	71 %	29 %

• Une politique d'égalité salariale est engagée

L'évolution de la rémunération moyenne mensuelle montre une augmentation du salaire moyen féminin supérieure à l'augmentation du salaire moyen masculin. Cela est partiellement lié à la féminisation de l'encadrement. Une politique d'égalité salariale est engagée, qui devrait permettre de confirmer cette tendance dans les prochaines années.

Rémunération mensuelle moyenne sans charges patronales - UES



■ Homme ■ Femme ■ Moyenne

UES : Unité Économique et Sociale

Féminisation de l'encadrement - UES

NON CADRES	HOMMES	FEMMES
2016	72 %	28 %
2017	71 %	29 %
2018	71 %	29 %

CADRES	HOMMES	FEMMES
2016	78 %	22 %
2017	76 %	24 %
2018	71 %	29 %



Mise en place de mesures contre le harcèlement

Des rendez-vous sont organisés chaque trimestre entre la Médecine du travail et la Directrice des Ressources Humaines, enrichis d'échanges réguliers par mail.

Objectif 2019 : réaliser une étude d'opportunité sur la construction d'un indicateur.



Mise en place de mesures en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes reconnues en situation de handicap

Le Groupe Le Guessant fait régulièrement appel au « préventeur » de la MSA pour travailler soit sur une typologie de postes ou spécifiquement pour un salarié.

Nos équipes collaborent également avec la Médecine du travail et le Sameth pour l'accompagnement des personnes ayant besoin d'un aménagement de poste :

- 1 aménagement de poste effectué en 2018 (étude démarrée en 2017)
- 1 aménagement de poste effectué en 2019 (étude démarrée en 2018)

En collaboration avec CAP EMPLOI, un poste d'agent d'entretien a été créé, avec étude de poste et accompagnement dans le processus de recrutement et d'intégration.

Objectif 2019 : suivre le nombre de postes aménagés. Moyen : construire un indicateur de suivi et mettre en place une organisation dédiée.

HARMONISER LES ACCORDS SOCIAUX DU GROUPE AFIN D'ASSURER L'ÉQUITÉ ENTRE SALARIÉS ET SIMPLIFIER LA MOBILITÉ INTERNE

Le Groupe Le Guessant est composé de 16 sociétés créées ou intégrées progressivement au cours des années. Du fait de cet historique, chaque structure proposait jusqu'alors des conditions sociales spécifiques à ses propres collaborateurs.

Deux actions ont été mises en place en 2018 pour garantir une égalité de traitement pour les salariés de toutes les sociétés du Groupe, et faciliter ainsi les mobilités internes.

Harmonisation des frais de santé et de prévoyance sur l'ensemble du périmètre UES

En 2018, les frais de santé et de prévoyance ont été élargis à l'ensemble du périmètre UES avec notamment la prise en charge par l'entreprise des jours de carence pour tous les salariés dès le 1^{er} jour de maladie.

L'engagement est d'atteindre 100%. En cas de rachats de structures, l'objectif est leur intégration rapide à l'UES sous réserve du temps d'intégration des sociétés en cours d'acquisition.

Élargissement de l'UES pour une égalité entre salariés du Groupe

Le périmètre UES a été élargi via deux accords collectifs signés en 2018 : élargissement rétroactif au 01/01/2018 pour Syproporc et au 01/01/2019 pour Newborn Animal Care et Synergie Prod.



*% de salariés faisant partie de l'effectif permanent au 31/12/2018

CONDUIRE UNE POLITIQUE AFFIRMÉE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des engagements forts pour la réduction du Taux de fréquence des accidents du travail

En 2018, le Taux de fréquence (TF1**) a été intégré dans l'accord d'intéressement pour la période 2018-2020. Une organisation a été mise en place pour porter le progrès en terme de sécurité avec la création du poste de Coordinatrice Prévention Sécurité rattachée directement au Directeur des Opérations, membre du Comité Exécutif Groupe.

3 priorités font l'objet de mesures de prévention, d'animation et d'un suivi périodique.

Ces 3 priorités sont réévaluées de façon annuelle afin de s'assurer de leur pertinence.



*Engagement sur les sociétés du Groupe soumises à la réglementation sociale française.
**TF1 = Taux de Fréquence 1 = Nombre d'accidents de travail X 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées.



■ **La sécurité au volant : un enjeu clé**

La sécurité au volant, notamment pour les conducteurs de véhicules d'entreprise est un enjeu clé pour le Groupe.

Plusieurs actions de sensibilisation et de formation ont été menées sur la période :

- Formations Centaure « Préventis Pro » pour les conducteurs de véhicules légers et utilitaires
- Formations et suivi par ECF* pour les chauffeurs poids lourds.

42 déclarations de sinistres routiers en 2018



10 sinistres en Poids Lourds
soit **24 %** du parc PL**



32 sinistres en Véhicules Légers
soit **13 %** du parc VL / VU**

Objectif 2019 : favoriser la réduction du nombre de sinistres routiers déclarés aux assurances sur les véhicules d'entreprise.

Moyen : construire un indicateur de suivi et mettre en place un plan d'action.

Les conducteurs de véhicules personnels sont également concernés.

L'implantation rurale du Groupe impose l'usage d'un véhicule pour les trajets domicile-travail pour une grande majorité des salariés. L'enjeu de sécurité routière concerne également les accidents de trajet pour les salariés utilisant leur véhicule personnel.

Objectif 2019 : analyser les accidents de trajet et évaluer les leviers d'action.



*Ecole de Conduite Française

**Poids Lourds, Véhicules Légers, Véhicules Utilitaires

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS MÉTIERS

Le contexte de fortes mutations du monde agricole impacte les collaborateurs de la Coopérative en faisant évoluer les qualifications nécessaires et amène à l'acquisition de nouvelles compétences. Le Groupe entend favoriser la formation et la mobilité internes et attirer de nouveaux talents.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

■ **Les Universités Le Guessant**

Un plan d'action est mis en place pour développer les compétences de nos collaborateurs à travers la conception et le déploiement d'un programme de formation appelé « Universités Le Guessant ». Ces formations peuvent couvrir de nombreux domaines : bio-sécurité, environnement, nouvelles compétences...



■ **Renforcement des compétences managériales**

Afin de renforcer les compétences managériales à tous les niveaux de l'entreprise, un cursus de formation « nouveau manager » a été mis en place en 2018.

100 % des nouveaux collaborateurs* amenés à encadrer ont été inscrits à cette formation en 2018.

*Managers nouvellement embauchés, ou évolution interne à une fonction de management.

En 2018, deux groupes de « co-développement en management » ont été mis en place sous forme d'expérimentation.

Cette initiative a donné satisfaction aux 14 participants et sera élargie en 2019.

■ **Accompagnement des seniors**

- Proposition de temps partiel en fin de carrière avec maintien des cotisations vieillesse à taux plein à la charge de l'entreprise.
- Mise en place d'un groupe Qualité de Vie au Travail et Égalité Professionnelle (QVTEP) dédié.
- Proposition d'une formation de préparation à la retraite.
- Ouverture de la possibilité d'utiliser le Compte Épargne Temps avant le départ à la retraite.

■ **Une meilleure communication sur les possibilités de formation et d'évolution**

La mobilité interne est un réel facteur de valorisation des salariés et de motivation des futurs candidats. Elle permet de se projeter dans un parcours professionnel évolutif et de préserver le savoir et la culture d'entreprise.

Un des leviers de développement des compétences s'appuie sur l'accès à l'information :

- Demandes individuelles formalisées via « Peps », le Système d'Information Ressources Humaines déployé en 2018.
- Création d'un poste de Chargée RH Recrutement et Gestion des Carrières pour disposer d'un interlocuteur dédié.

En 2018, 100 % des offres d'emploi ont fait l'objet d'une publication en interne et sur le site Internet du Groupe.

Engagements à venir



**Entretien RH
18 mois avant le
départ à la retraite**



**Réunion
Info retraite**



DÉPLOYER L'ATTRACTIVITÉ DU GROUPE POUR ATTIRER DE NOUVEAUX COLLABORATEURS

Afin de renforcer la capacité de recrutement du Groupe, le service Ressources Humaines s'est structuré en conséquence et a professionnalisé son approche :

■ Structuration du service Ressources Humaines sur l'aspect recrutement

- Création de poste et embauche d'une Chargée RH Recrutement et Gestion des Carrières
- Formalisation de la démarche recrutement en interne
- Déploiement d'un outil numérique (Peps) permettant, entre autres, d'appuyer la démarche recrutement

■ Mise en place de contrats de professionnalisation et de contrats d'apprentissage



11 contrats
de professionnalisation
en cours en 2018



20 contrats
d'apprentissage
en cours en 2018

■ Conception et déploiement d'un référentiel des performances, des compétences et de la formation pour les forces commerciales

L'engagement est de disposer d'un référentiel pour les 5 activités (Productions porcines - Productions ruminants - Productions végétales - Productions avicoles, œufs et volailles de chair).

33%
de la force commerciale de l'UES dispose d'un référentiel

■ Promotion de la marque employeur auprès des étudiants

Le Groupe participe régulièrement à des salons et forums emplois sur ses bassins d'emploi et au sein d'établissements agricoles. Nous souhaitons également développer les visites de nos sites couplées à des conférences d'experts techniques de nos métiers.

■ Une politique d'ouverture et d'expérimentations autour du flexi-travail

Des expérimentations ont été mises en place en 2018 autour de l'organisation et du temps de travail à travers une politique d'ouverture au flexi-travail :

- Équipement de 2 nouveaux sites distants pour le travail nomade
- Expérimentation par plusieurs salariés du rattachement en multi-sites
- Embauche en 2018 de nouveaux salariés travaillant en sites distants

Le Groupe Le Guessant s'engage à étudier toute demande individuelle d'aménagement du temps de travail.

■ Un programme d'investissements pluri-annuel dans l'aménagement des locaux

Ce programme a démarré fin 2018 avec l'aménagement des nouveaux bureaux de Noyal-sur-Vilaine. Un cabinet d'architecture d'intérieur nous a accompagnés pour offrir des conditions de travail plus agréables à l'équipe : lumière naturelle, bureau électrique en test, espace pause détente.

3 millions d'euros sur 3 ans sont dédiés à ce programme d'aménagement des locaux.

GARANTIR LA SANTÉ DU CONSOMMATEUR EN VEILLANT À LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Dans le cadre de son nouveau projet stratégique « Avenir 2025 » finalisé en 2018, la Direction du Groupe Le Guessant a formalisé une démarche Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE), de laquelle découle une politique qualité et sécurité renforcée.

UN ENGAGEMENT FORT ET HISTORIQUE DANS LA DÉMARCHE QUALITÉ

La démarche qualité, démarrée dans les années 1990, a fait l'objet de constantes mises à jour et d'une revue de Direction annuelle systématique.

Le Système de Management de la Qualité est audité une fois par an par des auditeurs internes au Groupe spécifiquement formés et par des prestataires externes. Ces audits permettent

de s'assurer que les bonnes pratiques sont bien appliquées et qu'elles sont toujours pertinentes.

Les réclamations et non-conformités sont enregistrées sur un outil informatique et font l'objet d'analyses pour prioriser les axes d'amélioration et définir les plans d'action.

LA SÉCURITÉ SANITAIRE DANS LE PÔLE NUTRITION ANIMALE

■ Respect des exigences de l'alimentation humaine

La sécurité sanitaire et la qualité des aliments sont essentielles pour garantir une production animale conforme aux exigences de l'alimentation humaine.

Les cahiers des charges auxquels nous répondons en nutrition animale conditionnent le respect de mentions telles que « Sans OGM* », « Friends of the sea »... sur les produits commercialisés dans les circuits de distribution alimentaire.

Le Groupe Le Guessant s'engage sur le respect des exigences de chaque cahier des charges :

- sur la qualité des matières premières utilisées
- sur le respect des engagements de process
- sur la traçabilité complète des produits fabriqués jusqu'à la livraison.

■ Une base de données partagées avec nos pairs

L'engagement du Groupe dans la fabrication d'aliments pour animaux sains et sûrs se traduit par une participation active dans les structures professionnelles OQUALIM et QUALIMAT.

www.oqualim.fr

OQUALIM s'attache à la sécurité sanitaire des aliments pour animaux d'élevage et produits animaux.

Le Groupe Le Guessant participe activement à OQUALIM plan de contrôle depuis son origine en 2010 :

- Membre du COPIL Oqualim PDC (*Plan de contrôle*)
- Membre du groupe de travail Oqualim PDC BIO
- Membre du groupe de travail Oqualim Laboratoire (*expertise Substances Indésirables*)

www.qualimat.org

QUALIMAT s'attache à la qualité nutritionnelle et sanitaire des matières premières pour la fabrication d'aliments.

Nous participons à différentes instances :

- Membre du CA (*Conseil d'Administration*)
- Membre du COPIL Qualimat Transport
- Membre du COPIL Qualimat Alerte
- Membre du COPIL Qualimat Amont
- Membre du COPIL Qualimat MP (*Matières Premières*)

L'engagement du Groupe Le Guessant dans la sécurité sanitaire contribue aux certifications de grands groupes de pharmacie vétérinaire pour lesquels nous assurons la fabrication de compléments nutritionnels sous leurs propres marques (marques de distributeurs).

*<0,9%

■ En 2018, nos sites de production en nutrition animale répondent à environ 50 cahiers des charges actifs* :

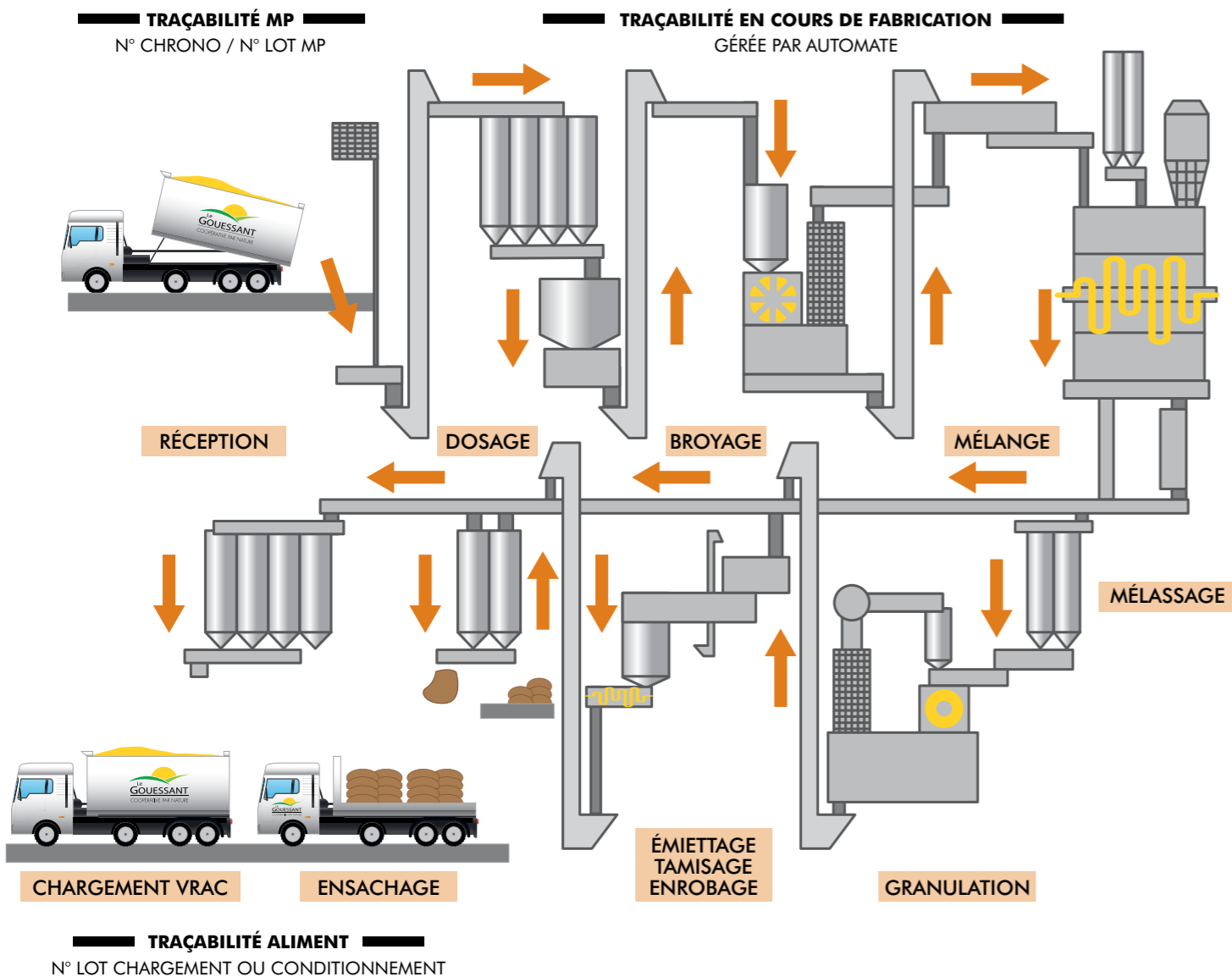
- Certification RCNA (usines de Lamballe, Saint-Aaron, Montauban-de-Bretagne, Noyal-sur-Vilaine, Goven, Saint-Gérand)
- Certification GMP+ B1 (usine de Saint-André-de-la-Marche)
- Certification GMP+ B2 (usine de Craon)

- Certification CSA-GTP (ensemble des silos stockeurs / points de collecte : Saint-Aaron, Saint-Gérand, Montauban-de-Bretagne, Gévezé, Plainel, Bazouges-la-Pérouse, Yffiniac, Plumaugat, Lamballe, Bourseul, Le Quillio, Jugon-les-Lacs, Paimpol, Pleuc-sur-Lié, Ploezal, Pordic, Quemper Guezennec, Quintin, Saint-Carreuc, Saint-Igneuc, Saint-Laurent, Bégard, Trédaniel, Yvias, Châteaubourg, Livré-sur-Changeon, Pleumeleuc, Sens-de-Bretagne, Craon)

*Cahier des charges « actif » => au moins une livraison par an, et un audit par an

3 axes de traçabilité sont mis en œuvre dans nos usines de fabrication d'aliments :

- La traçabilité des matières premières (MP) entrant dans le process de fabrication
- La traçabilité en cours de fabrication de l'ensemble des actions effectuées lors du process
- La traçabilité sur le produit fini livré au client



■ Le Groupe Le Goessant répond aux 3 typologies d'exigences qualité :

- Audits Bonnes Pratiques**
 Ces audits certifient que le Groupe Le Goessant respecte toutes les procédures garantissant la qualité des produits fabriqués sur chaque site. Depuis 2019, cette certification concerne tous nos sites, que les produits soient destinés à la consommation humaine ou animale.
- Audits Clients**
 Ces audits sont commandités par les clients du Groupe Le Goessant, qui s'assurent ainsi de la qualité des produits qu'ils nous achètent. Ils rentrent généralement dans le cadre de la propre Certification Qualité de nos clients.
- Audits Certification Produits**
 Ces audits sont commandités par les ODG (Organismes de Gestion des Labels) et confiés à des Organismes Certificateurs (CCP, Labels Rouges...).

LA SÉCURITÉ SANITAIRE DANS LE PÔLE ALIMENTAIRE

La sécurité sanitaire du Pôle Alimentaire est un enjeu majeur pour le Groupe Le Goessant. Une organisation dédiée à la qualité est mise en œuvre, directement pilotée par le Directeur des Opérations, membre du Comité Exécutif.

Le Système de Management de la Qualité est audité une fois par an par des auditeurs internes au Groupe spécifiquement formés et par des prestataires externes. Ces audits permettent de s'assurer que les bonnes pratiques sont bien appliquées et qu'elles sont toujours pertinentes.

Les réclamations et non-conformités sont enregistrées sur un outil informatique et font l'objet d'analyses pour prioriser les axes d'amélioration et définir les plans d'action.

L'engagement du Groupe Le Goessant dans la sécurité sanitaire au niveau du Pôle Alimentaire concerne les 3 activités :

- Conditionnement de pommes de terre :**
 Réception, lavage, stockage et conditionnement en filets, caissettes... à destination des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) ou de grossistes en légumes, en marques distributeurs ou en marques propres (Terres de Breizh, Pommes de terre de la Baie du Mont-Saint-Michel, Légum'Party).
- Transformation de légumes 5^{ème} gamme :**
 Épluchage, coupe, pré-cuisson de légumes bruts en lamelles, cubes... destinés à être incorporés dans des recettes de plats cuisinés de l'industrie agroalimentaire et de la restauration hors domicile.
- Transformation par des partenaires :**
 Produits transformés par des partenaires sur la base de cahiers des charges spécifiques à chaque produit et audit des outils de transformation.





■ Des producteurs évalués régulièrement

Les fournisseurs de pommes de terre sous contrat sont tous référencés.

Les plants qu'ils utilisent doivent avoir un certificat de conformité sanitaire (ZPT1) garantissant la qualité sanitaire des produits ainsi que le respect du territoire, en empêchant la contamination de parcelles bretonnes de certains parasites ou virus. Les agriculteurs doivent respecter un cahier des charges sur le mode de culture et sur la qualité attendue des produits sortant de leurs cultures.



17 producteurs de pommes de terre sous contrat avec Le Gooussant ont la certification Global Gap.
Il s'agit d'une référence internationale qui devient une requête unanime dans la distribution de légumes.

■ Des garanties sur la qualité des pommes de terre

Un plan de contrôle chimique permet de détecter d'éventuels résidus de traitements phytosanitaires sur les pommes de terre livrées. La qualité du stockage des pommes de terre pour une conservation optimale fait l'objet d'un suivi des températures avec relevé des enregistrements.

Les pommes de terre (en dehors des pommes de terre bio) font l'objet d'un traitement anti-germinatif. La conformité en résidus de ce traitement est également suivie.

■ Des certifications spécifiques pour la Bio

Le Groupe Le Gooussant dispose de la certification Bio et travaille avec un partenaire local sur le stockage et le conditionnement des pommes de terre Bio. Le process de l'activité transformation est certifié Bio.

■ La certification IFS de l'activité « Conditionnement »

L'activité « Conditionnement » est certifiée IFS depuis juin 2018 en substitution des certifications ISO.



■ Le suivi qualité de l'activité « Transformation »

Conformément à la réglementation, la démarche HACCP est en place.

Des contrôles de conformité sont effectués à la réception des pommes de terre et également en cours de production sur la base du cahier des charges de chaque client.

- Plan de contrôle bactériologique soutenu en place avec minimum 3 échantillons/jour analysés
- Plan de contrôle bactériologique à J0 et à DLC
- Plan de contrôle bactériologique de l'environnement de production (équipements et installations).

Les équipements et locaux font l'objet de contrôles quotidiens et hebdomadaires.

Au-delà du sanitaire, les contrôles portent sur l'étiquetage (garantie de traçabilité), sur le niveau de cuisson (préservation des qualités organoleptiques) et l'aspect visuel (couleur...).

INTÉGRER LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS NOS ACTIONS

Le Groupe est activement engagé dans la bio-économie du territoire du fait de ses activités. Il est en recherche permanente de valorisation des productions végétales (biomasse) en nutrition animale ou en nutrition humaine.

Le Gooussant a structuré sa politique générale « environnement » pour ses propres outils et a mis en place une approche intégrée de leurs impacts sur chacun des aspects environnementaux : eau, déchets, économie circulaire, lutte contre le gaspillage alimentaire, énergie, gaz à effet de serre, changement climatique, biodiversité et paysages.

Parallèlement, des actions sont entreprises pour intégrer les critères du développement durable dans la conception de nos produits.

Concernant les impacts environnementaux des exploitations agricoles, nos actions pour les diminuer sont présentées dans l'axe « agriculture plurielle et durable ».





UNE POLITIQUE GÉNÉRALE

« ENVIRONNEMENT »

Le Goouessant poursuit activement son engagement dans la réduction de son impact environnemental direct lié à l'activité de ses sites industriels.

INTÉGRATION DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES OUTILS INDUSTRIELS DANS LA REVUE DE DIRECTION QHSE

Une revue de Direction Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) a permis de présenter, en mars 2019, la gestion environnementale des outils industriels via le bilan 2018 et la définition des perspectives 2019.

En 2019, afin de formaliser cette pratique d'implication du Groupe y compris au plus haut niveau, un engagement concernant la démarche QHSE sera rédigé.

DÉPLOIEMENT D'UNE ORGANISATION AUTOUR DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES DE NOS OUTILS

■ Un comité de pilotage « environnement » s'assure de la conformité réglementaire de nos installations

Au sein de ce comité, une juriste environnement effectue la veille réglementaire.

■ Système de management environnemental

En 2018, nous poursuivons l'enregistrement des consommations en eau et énergie. Nous tenons également un registre de nos productions de déchets.

Par ailleurs, le Groupe suit l'empreinte environnementale de

ses sites notamment pour ceux soumis au régime des « installations classées ». Les rejets sont suivis via des actions d'auto-surveillance menées par les collaborateurs.

Ces documents et l'analyse qui en est faite nous permettent de réfléchir aux nouvelles actions à mettre en place.

■ Recrutement d'un coordinateur environnement industriel

Une gouvernance de l'environnement sera déployée avec le recrutement en 2019 d'un coordinateur environnement industriel pour les questions environnementales.

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS OUTILS

Le Groupe Le Goouessant s'engage à réduire l'impact environnemental lié à l'activité de ses sites industriels et des équipements utilisés.

RÉDUIRE L'IMPACT DE NOS OUTILS SUR L'EAU

Le Groupe a deux types d'activités industrielles, peu gourmandes en eau :

- L'activité de nutrition animale, axée plutôt sur le broyage des matières premières dont les céréales est de ce fait très peu consommatrice d'eau.
- L'activité « légumes » du Pôle Alimentaire, qui utilise l'eau pour le lavage des légumes récoltés et pour l'unité de transformation de légumes (découpe, cuisson, lavage des installations...).

Suivi de la consommation en eau du réseau public



Réalisé 2017

0,970 m³ par tonne de pommes de terre
0,056 m³ par tonne d'aliment



Réalisé 2018

0,990 m³ par tonne de pommes de terre
0,057 m³ par tonne d'aliment

■ Une politique de suivi et de réduction des volumes d'eau consommés

Le Groupe a mis en place un suivi de la consommation d'eau pour chaque activité et chaque site afin de piloter les volumes d'eau consommés. Cela se fait par un enregistrement des relevés périodiques des compteurs d'eau.

■ Des collaborations avec les collectivités locales pour améliorer les rejets des eaux (eaux industrielles et eaux pluviales)

Fin 2017, le Groupe a signé avec la collectivité Lamballe Terre et Mer, une convention de gestion des eaux de notre outil « Pôle Alimentaire ». Depuis, un suivi de nos rejets est fait en tenant compte de cet accord.

En 2018, le Groupe a investi pour la gestion des eaux pluviales de concert avec la Mairie de Lamballe-Armor. Cet investissement s'élève à 150 000 € pour Le Goouessant. Cela correspond à près de 30% du coût total des travaux au sein de la zone industrielle.

OPTIMISER LES RESSOURCES ET RÉDUIRE LES DÉCHETS, LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

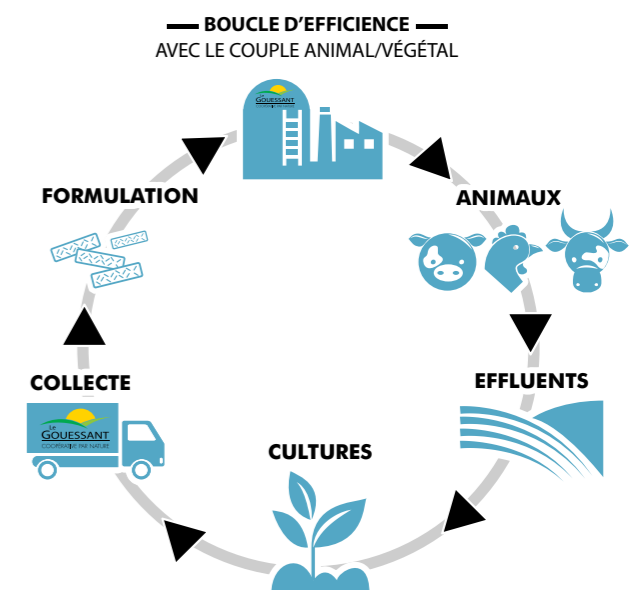
Des actions d'enregistrement des déchets ont été mises en place sur l'ensemble des sites du Groupe. Le tri sélectif et le compactage sont devenus des réflexes.

■ Économie circulaire : la base de notre ADN

Le Groupe favorise l'économie circulaire en intégrant dans son approche avec les adhérents une boucle d'efficacité avec le couple élevage/végétal ci-contre.

Ainsi, nous fabriquons les aliments pour les animaux de nos adhérents ; les animaux apportent la fumure aux cultures et ces dernières sont collectées afin de servir d'aliment au bétail.

La nutrition animale est par nature au cœur de cette démarche en utilisant des co-produits des industries agroalimentaires





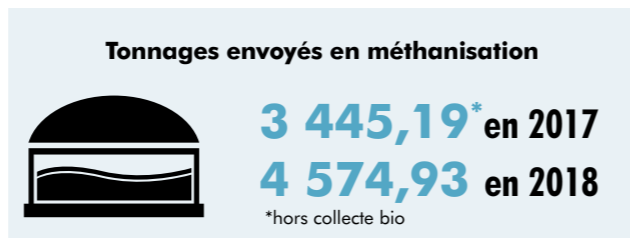
■ Économie circulaire : la valorisation de nos biodéchets via le compostage, la méthanisation

Les déchets générés par les activités du Groupe sont en grande majorité des biodéchets : de l'aliment (déchets de production...), des déchets de pommes de terre (épluchures, tri...), des déchets des silos et de collecte (poussières ou mélanges de céréales...).

Ceux-ci sont orientés :

- vers les filières de compostage (1083 tonnes en 2017 ; 1122 tonnes en 2018) permettant leur réutilisation comme fumure des cultures. Un cercle vertueux entre notre production et celles de nos adhérents est ainsi mis en place.

- vers des structures de méthanisation (générant de la fumure et de l'énergie renouvelable) : les reprises d'aliments, les déchets de collectes (bio et conventionnelle) et ceux des unités « légumes ».



■ Économie circulaire : la valorisation en nutrition animale des écarts de production du Pôle Alimentaire

45 % des produits unités « Légumes » non utilisables en nutrition humaine sont utilisés en nutrition animale, soit 3 297 tonnes en 2018.

88 % de ce qui n'est pas valorisé en nutrition humaine est valorisé en économie circulaire.

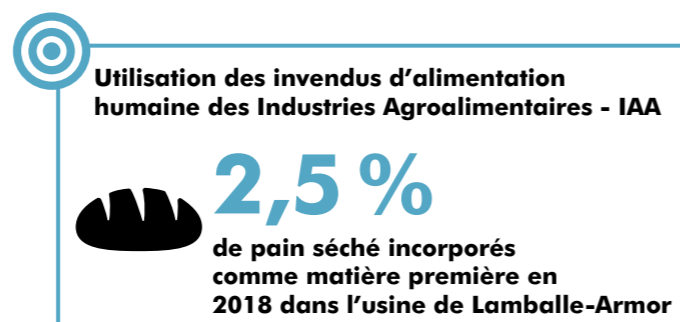
■ Participer à la lutte contre le gaspillage en valorisant des invendus en alimentation humaine des Industries Agroalimentaires

Une politique de valorisation des invendus en alimentation humaine des Industries Agroalimentaires est mise en place notamment par l'intégration de pain séché à la place de blé sur notre usine de Lamballe-Armor.

Nos fournisseurs sont sur le Grand-Ouest et s'approvisionnent sur le territoire national.

2593 tonnes de pain séché ont été utilisées sur l'usine de Lamballe-Armor en 2018. L'utilisation du pain séché a permis d'économiser 350 ha de terres cultivables*.

*En formulation, 1 tonne de pain équivaut à environ 1 tonne de blé. Rendement blé : 7,4t/ha.



LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, EN RÉDUISANT NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE, ET LE REJET DE GES

Dans notre métier et nos activités l'utilisation de l'énergie, les rejets de gaz à effet de serre (GES) et les impacts sur le changement climatique sont intimement liés.

Nous recherchons :

- à analyser nos consommations d'énergie pour chercher à les diminuer au regard de nos productions
- à favoriser les énergies renouvelables.

■ Suivre avec précision nos consommations

Nous tenons mois par mois, usine par usine, le registre de nos consommations d'électricité et de gaz rapportées aux tonnages produits.

ANNÉE 2018	TONNAGES (T)	CONSOMMATION ÉLECTRIQUE (Kwh / T)	CONSOMMATION GAZ (*) (Kwh / T)
Total Pôle Alimentaire	24 526	124,72	854*
Total Pôle Nutrition Animale	834 522	33**	53,82***

*Calcul sans l'unité frais car elle ne consomme pas de gaz - **Calcul à partir de tous les tonnages d'aliment
***Calcul sur la base uniquement des aliments fabriqués sous forme de granulés

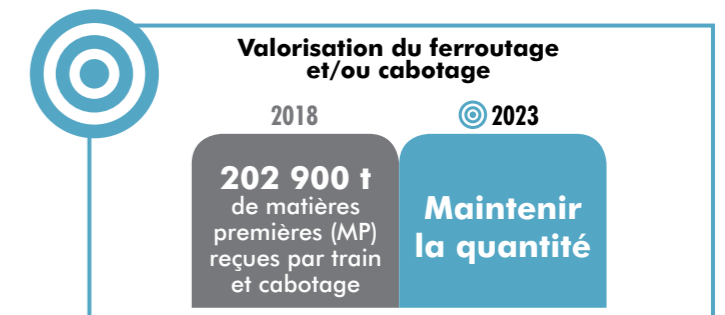
■ Optimiser la logistique et suivre la consommation des véhicules



Les tournées de nos camions permettant la collecte des céréales, la livraison du fioul et la livraison d'aliments font l'objet d'optimisation sur le territoire afin de réduire les kilomètres parcourus.

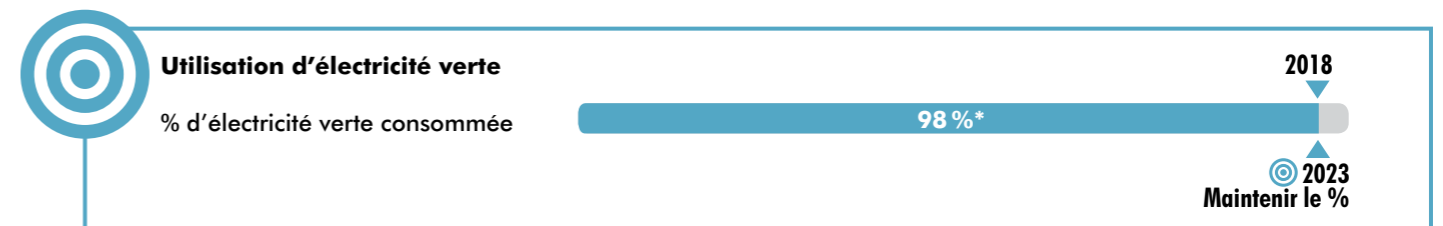
- En 2019, des consultations de prestataires informatiques auront lieu afin d'optimiser les tournées de livraison des aliments.

- L'installation, en 2018, d'un nouveau logiciel de suivi des consommations de carburant par véhicule doit permettre de définir des indicateurs pertinents pour les prochaines années. En parallèle, une veille est mise en place sur l'opportunité de basculer sur des véhicules aux carburants plus vertueux. Le Groupe Le Guessant poursuit sa politique d'utilisation de modes de transport alternatifs pour l'approvisionnement en matières premières tels que le ferroutage et le cabotage.



■ Favoriser les énergies renouvelables

Une partie de nos déchets participe à la fabrication d'énergie renouvelable via l'envoi en structures de méthanisation. En parallèle, le Groupe poursuit son engagement général de consommation d'électricité verte :



Il reste 2% d'électricité que nous ne pouvons pas orienter vers l'électricité « verte ». Ces 2% incompressibles concernent l'alimentation de petits magasins pour lesquels les contrats ne proposent pas cette option.



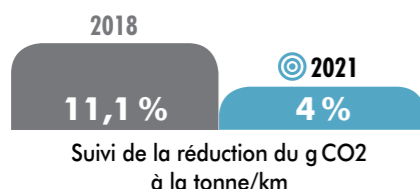
Un bilan carbone a été réalisé en 2013. La démarche est en cours de renouvellement, avec à la clé des mesures/plans d'action et les objectifs à atteindre.

Objectif 2019 :
mise à jour d'un bilan carbone.

■ Suivre notre empreinte CO2

Le suivi de notre empreinte CO2 est assuré au travers de notre engagement «charte objectif CO2» : 2018 est la dernière année de suivi du 3^{ème} engagement du Groupe dans cette démarche. Début 2019 une nouvelle demande a été déposée auprès de l'ADEME. Ce plan comme les trois précédents doit durer 3 ans. De gros progrès ont été réalisés sur les neuf années passées. Les axes d'amélioration se basent désormais essentiellement sur le renouvellement de la flotte et la formation des chauffeurs. Le périmètre de l'engagement couvre 22 camions «aliment vrac» de la flotte Le Guessant et de la filiale TMSJ.

Charte objectif CO2



■ Diminuer les rejets dans l'air

Les séchoirs ont subi des modifications afin de diminuer les rejets de poussières (mise en place d'un filtre en 2018).

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ SUR NOS SITES

2018 a vu naître la collaboration entre le Groupe Le Guessant et l'association Vivarmor.

Un diagnostic de la biodiversité a notamment été réalisé sur le site de Saint-Aaron, donnant lieu à l'installation de nichoirs à rapaces afin de lutter naturellement contre les nuisibles présents sur le site (rongeurs, pigeons, goélands).

Un appel au bénévolat a été publié dans le journal des salariés afin d'aider l'association Vivarmor dans la gestion des amphibiens à proximité de l'usine de Saint-Aaron.

D'autre part, la communauté de communes Lamballe Terre et Mer a permis au Groupe de participer à la lutte contre les ragondins, nuisibles sur les lagunes entourant le site.

En 2018, 4 actions ont été menées :
diagnostic, mise en place de nichoirs à rapaces, appel au bénévolat, gestion des ragondins sur les 2 sites de Saint-Aaron et Lamballe-Armor
Objectif 2023 : Déployer un plan d'action Biodiversité pour tous les sites

INTÉGRER LA DIMENSION DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA CONCEPTION DES PRODUITS

En 2018, le Groupe a poursuivi sa démarche d'eco-conception sur des produits de la marque coopérative Terres de Breizh, mais aussi sur ses produits aquacoles via l'utilisation de matières premières durables et l'analyse du cycle de vie des couples aliment/élevage.

L'objectif de ces actions de progrès est de diminuer l'empreinte environnementale sans nuire à la qualité des produits et à leur rentabilité économique.

De même, Le Guessant intègre dans ses modalités de fabrication d'aliment les exigences fixées dans les cahiers des charges spécifiques.

POUR SUIVRE NOTRE POLITIQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES DURABLES, POUR L'ALIMENTATION DES POISSONS ET CRUSTACÉS

L'aquaculture absorbe aujourd'hui 68 % des farines de poisson utilisées en nutrition animale. Les espèces qui consomment le plus de farine et d'huile de poisson sont les crevettes, les salmonidés et les espèces marines piscivores (carnassières).

La politique durable pour les matières premières aquacoles s'articule autour de 3 axes :

■ Réduire les farines et huiles de poisson dans l'aliment aquacole avec une orientation matières premières durables*

23 % des farines et huiles de poisson utilisées sont durables*

	2018	2023
Part des farines et huiles de poisson dans la production d'aliments aquacoles	38 %	31 %

■ Favoriser l'approvisionnement local et l'économie circulaire

Pour les huiles et farines de poisson durable*, trois partenariats forts sont mis en place sur le territoire : avec la « Compagnie des pêches de Saint-Malo », « Bioceval » à Concarneau et « Polaris » à Quimper.

	2018	2023
Part des farines de poisson durables produites localement / total farines de poisson durables achetées	37 %	60 %
Part des huiles de poisson durables produites localement / total huiles de poisson durables achetées	41 %	50 %

■ De la R&D pour réduire la part des produits marins d'origine animale dans l'alimentation aquacole

Le Guessant est porteur du projet NINAqua, aux côtés de quatre partenaires industriels et neuf partenaires de recherche, dont l'INRA et l'IFREMER.

450 jours/homme sont investis par le Groupe depuis trois années. Initié en 2015 avec un budget de 5,5M€, le projet NINAqua a pour objectif principal de proposer de nouveaux aliments

aquacoles (intégrant des levures, des micro-algues, des insectes...) et d'évaluer leur impact à différents niveaux :

- Les performances de croissance et la santé des poissons
- La préservation de l'environnement (Analyse de cycle de vie)
- L'économie de la filière piscicole française.

*Durables = issues de co-produits de la mer ou labellisés sous cahiers des charges MSC, IFFORS, Friends of the sea



MESURER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA FILIÈRE SAUMON

Le Guessant s'engage avec la filière aquacole, de l'amont à l'aval, pour le suivi de la mesure de l'impact environnemental de la filière saumon.

Le Groupe fait notamment partie de la commission « Durabilité » du CIPA* qui regroupe les principales enseignes de distribution, les transformateurs, les éleveurs, une association de consommateurs et une ONG (WWF).

La commission étudie des comparatifs zootechniques (croissance, efficacité alimentaire, bilan environnemental), des comparatifs organoleptiques et d'autres études (acceptabilité sociétale, études bibliographiques, etc.) avant de prendre une décision.

Deux exemples de négociations en cours au sein de la commission durabilité qui réduiraient le taux de matières premières marines dans l'aliment :

- La validation de l'utilisation des protéines d'insectes à la place des protéines de poisson.
- La validation de l'utilisation des micro-algues riches en oméga 3 à la place des huiles de poisson.

Le calcul de l'indice Fish In – Fish Out pourra être réajusté si ce taux de matières premières marines est diminué.

PRENDRE DES INITIATIVES AUTOUR DE L'ÉCO-CONCEPTION ET DE L'ÉVALUATION D'INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

■ Au sein du Pôle Alimentaire : la démarche éco-conception est en cours d'étude pour les produits Terres de Breizh

La démarche est en cours de déploiement à titre expérimental.

■ En nutrition animale, la démarche DURALIM rend possible le suivi de cinq indicateurs environnementaux sur les matières premières utilisées dans chaque formule

- Consommation d'énergie non renouvelable fossile + nucléaire
- Changement climatique
- Acidification
- Eutrophisation
- Occupation du sol CML

Pour chaque formule, on calcule une moyenne pondérée (valeur de la MP x % de la MP dans la formule).

Aujourd'hui la donnée existe, même si elle est perfectible puisqu'elle n'intègre notamment pas de différences entre l'approvisionnement local ou non. Elle ne fait pas l'objet de pilotage.



*Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE PLURIELLE ET DURABLE

Les attentes vis-à-vis de l'agriculture et des produits agricoles évoluent.

Le Guessant s'engage pour une agriculture plurielle et durable qui correspond aux choix alimentaires de chacun, assure la pérennité de nos adhérents et la satisfaction de nos clients.

Le Groupe est historiquement orienté vers la diversité des agricultures en étant notamment un acteur majeur de l'Agriculture Biologique. Une palette étendue de solutions pour toutes les agricultures est ainsi proposée : conventionnel, label, plein air, fermier, bio...

Les agriculteurs peuvent ainsi effectuer de véritables choix de production validés et durables. Le partage d'expertises, les démarches d'échanges, la proposition de débouchés nouveaux induisent une dynamique permanente de progrès.





PLUS DE 30 MODÈLES DE PRODUCTION

Le Groupe Le Guessant s'engage dans l'**agriculture plurielle et durable** en proposant à chaque éleveur une solution adaptée à sa situation et à son choix de production. La pertinence de chaque projet est évaluée sous l'angle de sa faisabilité technique, environnementale et économique, en intégrant la capacité des consommateurs à acheter les produits à un prix rémunérateur.

Une véritable articulation entre les équipes des différents modes de production permet d'accompagner les choix de conversion vers l'Agriculture Biologique mais aussi les choix de transition agricole, en végétal comme en animal.

Plus de 30 modèles différents proposés sur 11 productions animales

Cartographie des modèles de production proposés en productions animales

	Conventionnel	Sous cahiers des charges aliment spécifique (label, plein air, fermier...)	Bio
Poulets	X	X	X
Dindes	X	X	
Pintades	X		
Poulettes (futurs pondeuses)	X	X	X
Poules pondeuses	X	X	X
Vaches laitières	X	X	X
Brebis/moutons	X	X	X
Chèvres	X	X	X
Porcs	X	X	X
Aquaculture - Poissons	X	X	X
Aquaculture - Crevettes	X	X	X

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN ÉLEVAGE

ÉVITER QUE LES ANIMAUX NE « TRIENT » LES ALIMENTS ET EN GASPILLENT UNE PARTIE

Afin que les animaux trient le moins possible, Le Groupe a pris l'initiative d'investir dans des outils industriels pour proposer à chaque espèce l'aliment le plus adapté à sa physiologie (caractéristiques organoleptiques). L'objectif est de limiter le gaspillage alimentaire et de s'assurer que chaque animal mange ce qui lui est qualitativement nécessaire.

APPORTER À CHAQUE ANIMAL LA JUSTE DOSE D'ÉLÉMENTS NUTRITIFS

Le Groupe Le Guessant investit en recherche et développement (R&D) pour progresser sur la connaissance fine des besoins nutritionnels de chaque espèce.

Le cœur de notre métier est de connaître les besoins nutritionnels par espèce pour des aliments spécifiques toujours plus assimilables.

À travers ses programmes de R&D, Le Groupe cherche constamment à les affiner, en travaillant notamment sur les besoins spécifiques en protéines et plus particulièrement en acides aminés.

S'APPUYER SUR LE NUMÉRIQUE POUR UNE ALIMENTATION DE PRÉCISION

Depuis 2016, Le Guessant expérimente l'alimentation de précision en élevage de porcs dans une ferme pilote : collecte 24h/24 des données d'élevage à l'animal (poids, consommation d'aliment...).

En élevage de vaches laitières, le Groupe déploie depuis 2018 une solution numérique «Aunéor» permettant d'améliorer la nutrition des animaux en s'appuyant sur les données relatives aux caractéristiques de la production laitière.





ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS POUR FAIRE MIEUX AVEC MOINS

Pour pérenniser les activités agricoles, il est important de les considérer sous l'angle de l'agro-écologie en combinant les performances économique, environnementale, sanitaire et sociale. Cela se traduit par l'application de différentes actions permettant de « faire mieux avec moins » et de participer aux plans d'avenir de l'agro-écologie. La Coopérative s'engage auprès des agriculteurs en devenant acteur et animateur de groupes de progrès axés sur la réduction des intrants.

CAPITALISER SUR 20 ANS D'EXPÉRIENCE EN PRODUCTIONS BIOLOGIQUES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Le Goessant est leader national en production d'aliments biologiques pour animaux via l'Union Française d'Agriculture Biologique (UFAB), depuis 1998. Le Groupe dispose de compétences pointues et spécifiques dédiées au suivi des cultures biologiques et au suivi des productions animales biologiques telles que les productions de porcs, volailles, poudeuses, vaches laitières, chèvres, brebis, aquaculture...

■ Accompagner les agriculteurs s'engageant dans la Bio

L'UFAB a embauché en 2018 un référent à la conversion en Agriculture Biologique.

■ Développer les transferts de connaissances et de méthodes Bio vers les autres modes de production

Exemple : l'équipe de techniciens d'élevage de poules poudeuses est formée pour suivre tous les animaux notamment ceux en agriculture biologique. Ils accompagnent les adhérents, déjà éleveurs de poules poudeuses, qui se convertissent à l'agriculture biologique.

DONNER LA PRIORITÉ À LA PRÉVENTION ET À LA RÉDUCTION D'USAGE DES ANTIBIOTIQUES

Depuis près de 10 ans, l'ensemble des filières animales s'implique dans les stratégies en faveur de la réduction d'usage des antibiotiques, notamment grâce aux plans EcoAntibio 1 et 2.

Le message « Les antibiotiques, comme il faut, quand il faut » a réellement été intégré par la profession. Les données transmises récemment par l'ANSES montrent une baisse de l'exposition des animaux aux antibiotiques de 37 % sur la période 2012-2016 pour un objectif initial de -25 %.

■ Renforcer au plus tôt les défenses naturelles des animaux

Dans les élevages, les actions au quotidien reposent sur 4 axes :

- Améliorer les conditions d'élevage par un suivi zootechnique et sanitaire rapproché.
- Limiter la sensibilité digestive des animaux par une alimentation adaptée.
- Développer en étroite relation avec les vétérinaires en charge du suivi des élevages des solutions préventives et alternatives aux antibiotiques : solutions nutritionnelles, phytothérapie, homéopathie.
- Former les éleveurs à la détection des premiers signes d'alertes de maladie ou de mal-être animal.



■ Animer un groupe d'éleveurs de porcs « Prévaland », précurseurs d'une démarche de réduction de l'exposition de leurs animaux aux antibiotiques (plan Ecoantibio)

La réduction des antibiotiques dans les élevages est l'une des préoccupations du Groupe Le Goessant qui a développé le concept « Prévaland ».

Le Goessant accompagne douze éleveurs de porcs « Prévaland » par de l'expertise individuelle et l'animation de groupe en travaillant sur la relation entre l'aliment et les techniques d'élevage pour renforcer l'immunité de l'animal.

L'exposition aux antibiotiques des animaux de ce groupe d'éleveurs de porcs est suivie via l'indicateur ALEA (Animal Level of Exposure to Antimicrobials).

En 2017, l'ALEA « Prévaland » était à 0.253, soit une exposition 60 % inférieure à la moyenne française.

En 2018, Le groupe « Prévaland » a maintenu ce bon résultat avec un ALEA à 0.247.



Objectif 2019 : Élargir le groupe Prévaland
Objectif 2020 : Élargir le calcul de l'ALEA au-delà du groupe Prévaland.

FAVORISER LES PRATIQUES CULTURALES À ACTION PRÉVENTIVE ET LIMITER LES INTRANTS

Le Groupe Le Guessant est sensibilisé à la nécessité de limiter le recours aux traitements. L'expertise de la filiale biologique du Groupe est une richesse pour la réflexion sur les pratiques culturales. Les évolutions technologiques permettent aujourd'hui le déploiement d'outils pour intervenir très précisément là où c'est nécessaire à la juste dose.

■ Agir au quotidien pour réduire les intrants

- Intervenir plus finement selon les besoins précis des plantes, à travers des outils de test et de diagnostic.
- Intervenir mécaniquement, à travers la proposition de pratiques alternatives telles que le désherbage mécanique.
- Déployer des règles de bonnes pratiques culturales pour limiter certaines maladies.
- Préconiser des solutions de biocontrôle**.



Biocontrôle par variété piège en 2018 : 1300 ha de colza semés avec une variété « piège » à 5-7% de la variété principale.

L'apparition des premières fleurs d'une variété précoce de colza attire les méligèthes et permet ainsi à la variété principale de ne pas subir les dégâts causés par ces insectes. Cette technique permet dans bon nombre de cas d'éviter le recours à un traitement insecticide.

Développer les surfaces couvertes par des solutions de biocontrôle (% des surfaces couvertes biocontrôle/surface emblavée par Le Guessant)

Objectif 2018-2019 : 66 % en blé / 46 % en colza

Objectif 2022-2023 : proposer une solution de biocontrôle pour chacune de nos productions collectées

Moyen : une organisation, un plan d'action et de suivi seront à mettre en place en 2019.

■ Expérimentation et déploiement de méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires (Plan Ecophyto)

Le Groupe Le Guessant anime un groupe DEPHY composé de 12 exploitations situées sur le bassin versant de Saint-Brieuc. Leur objectif est de tester, élaborer des trajectoires vers des systèmes économes en produits phytosanitaires.

L'Indicateur de Fréquence de Traitements Phytosanitaires (IFT) est utilisé pour évaluer l'impact des changements de pratiques.

En savoir plus : <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Trajectoires-bretonnes-9-exemples>

3 exemples d'actions 2018 des groupes DEPHY :

- Démonstration de binage avec des caméras et palpeurs
- Fertilisation de précision sur blé et colza comprenant la cartographie par drone et l'épandage par modulation
- Suivi des populations de vers de terre

Le Guessant anime également un groupe d'agriculteurs « 30 000 fermes » auprès desquels sont déployées les expérimentations des fermes DEPHY à travers un accompagnement spécifique dans leur démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ce groupe « 30 000 fermes » s'intègre dans le plan national Ecophyto 2, qui a pour ambition d'engager 30 000 exploitations agricoles dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytosanitaires.

Objectif 2019 : suivre les IFT dans chacune des exploitations DEPHY et dans les 12 fermes du groupe des 30 000 fermes.

FORMER LES CONSEILLERS ENVIRONNEMENT À L'APPROCHE GLOBALE DE L'EXPLOITATION

Pour aider les agriculteurs dans l'approche agroécologique, 6 conseillers environnement sont formés à l'approche globale de l'exploitation.

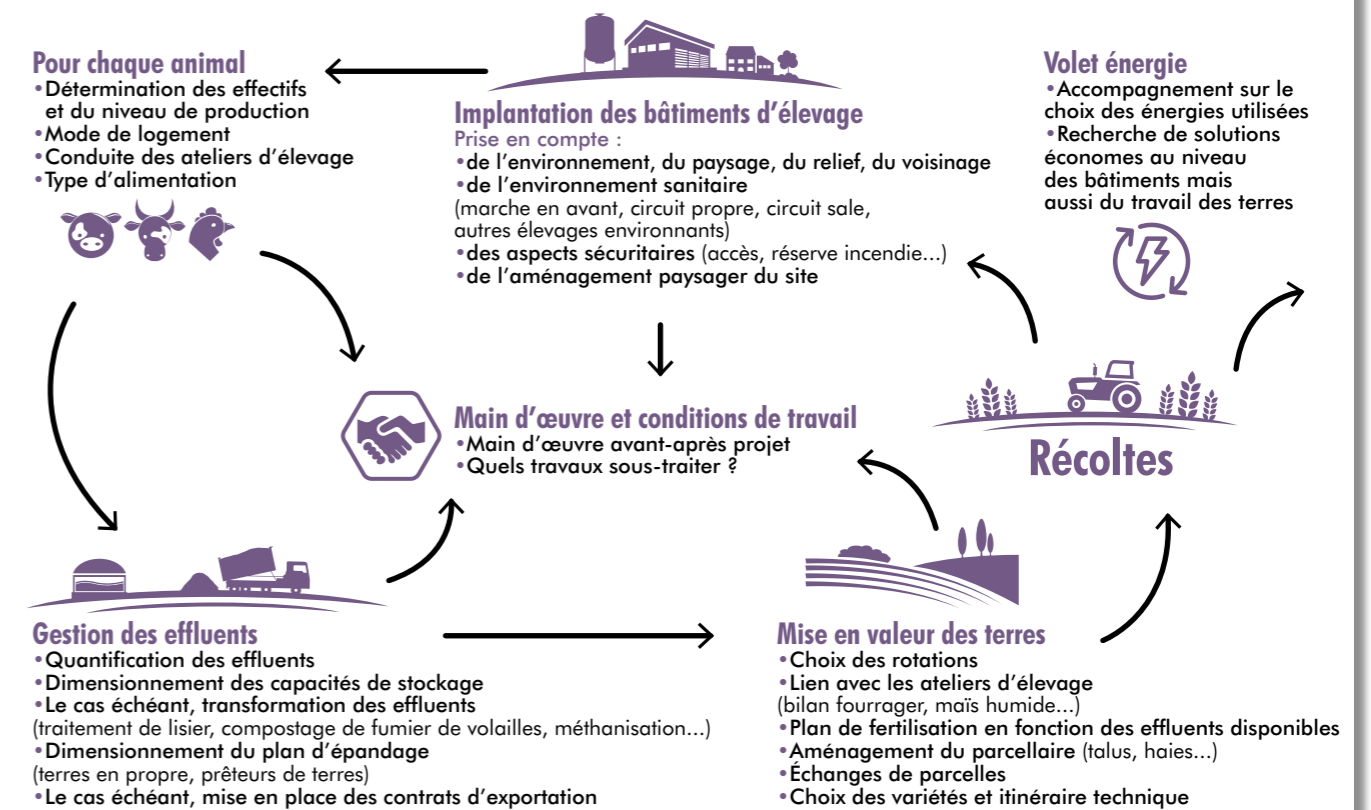
Ils proposent des leviers de renforcement des actions écosystémiques des exploitations.

Les conseils portent sur les actions du quotidien mais aussi sur la stratégie d'exploitation sur l'année culturale, et à plus

long terme sur les projets structurants comprenant la prise en compte des bâtiments existants.

L'approche écosystémique se différencie d'une approche filière comme le montre le schéma suivant. Cette approche systémique permet aux agriculteurs de profiter des effets bénéfiques qu'offre la nature.

TROUVER LES SCÉNARIIS LES PLUS PERFORMANTS EN RAISONNANT GLOBALEMENT ET SUR LE LONG TERME



ASSEOIR LA PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE DE CHAQUE PROJET PAR UN ACCOMPAGNEMENT SUR LES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

L'approche agroécologique demande la prise en compte de l'équilibre économique de la stratégie environnementale.

En cela, la Coopérative Le Guessant propose aux adhérents un accompagnement sur les études économiques notamment via leurs expertises sur les valeurs ajoutées qu'offrent les différentes filières et productions.

Bilan des études économiques réalisées en 2018 en élevage de poules

Poules conventionnelles : Mutation de mode de production, perspectives → 11 études réalisées

Poules alternatives (Bio / Plein Air / Label) : Projets neufs ou rénovation → 26 études réalisées

AMÉLIORER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Un accompagnement sur l'amélioration de l'empreinte environnementale de leur exploitation est proposé aux agriculteurs. Il cible les enjeux individuels de chaque exploitation mais aussi les enjeux de territoire tels que la préservation de l'eau et l'approvisionnement en énergie.

GESTION DE L'EAU

■ Préservation de la ressource

Que ce soit pour le bien-être des animaux ou pour l'environnement, les agriculteurs qui le souhaitent sont accompagnés pour mettre en place et analyser la consommation d'eau de leur élevage. En outre, une expertise peut leur être apportée concernant l'utilisation des eaux d'abreuvement des animaux notamment lorsque l'eau provient de forages.

■ Préservation de la qualité des eaux

Les équipes environnement et agroenvironnement combinent leurs connaissances afin d'apporter les conseils adéquats à chaque agriculteur au travers des projets « structurants », en lien avec la réglementation « installation classée », mais aussi au travers des actions quotidiennes pour la fertilisation et le traitement des végétaux.

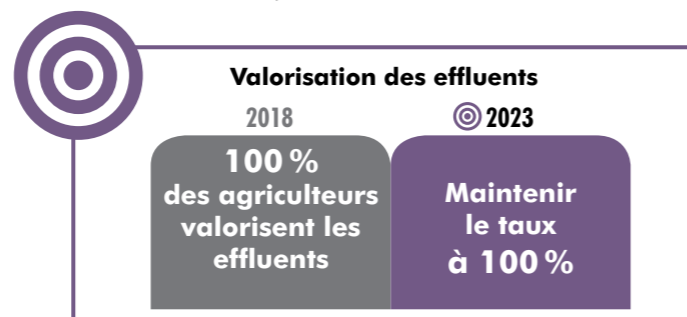
Des pratiques d'excellence sont conseillées sur les bassins versants à enjeux tels que les « algues vertes ». Ces pratiques vont au-delà de celles habituellement mises en œuvre. Elles ont été sélectionnées afin de pouvoir répondre aux enjeux spécifiques et locaux. Ainsi, concernant la lutte contre la prolifération des algues vertes, il s'agit entre autres de travaux sur le couvert (sols en culture ou en zone humide), l'alimentation de précision, le suivi des reliquats d'azote et de la fertilisation...

En 2018, 18 conseils en bassin versants « algues vertes » ont été réalisés, dont 5 avec du financement.
Objectif 2021 : 10 conseils par an.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

■ L'économie circulaire à travers la gestion des effluents

La valorisation des effluents comme fumure des plantes est privilégiée. Elle permet d'optimiser les richesses internes à l'exploitation et de limiter les intrants tels que les engrais minéraux. C'est un exemple d'économie circulaire efficace.



■ Le recyclage des déchets de cultures

Actuellement la structure ADIVALOR aide la profession agricole au recyclage des déchets de culture. Courant 2018, le Groupe Le Guouessant a pris des initiatives afin d'élargir cette démarche aux autres déchets des exploitations.

319,2 tonnes de déchets de culture ont été rassemblés en 2018.
Objectif 2023 : mettre en place la collecte des déchets sur l'ensemble des activités des agriculteurs.

ÉNERGIE, CO2, CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ces trois domaines font l'objet d'études lors d'une démarche d'autorisation « installation classée » des élevages.

Plusieurs types d'actions sont alors mises en place :

- Les conseillers environnement accompagnent et proposent des pistes d'amélioration, en se tenant informés des nouveautés (par exemple les trackers solaires en 2018).
- Les agriculteurs suivent et enregistrent leur consommation d'énergie, particulièrement ceux soumis à autorisation ICPE.

■ Les économies d'énergie

• Via l'alimentation de précision, qui a pour objectif de limiter l'utilisation des ressources naturelles en apportant le juste nécessaire à chaque animal au bon moment. L'alimentation de précision a comme ambition de diminuer les apports alimentaires en évitant le gaspillage à tous les animaux tout en améliorant leur état de forme. Par cette méthode, l'alimentation de précision participe à la diminution de l'énergie nécessaire à l'élevage.

• Via l'agronomie de précision, qui limite l'utilisation des ressources en ciblant le lieu et le moment d'intervention. L'agronomie de précision permet de limiter la consommation d'énergie, notamment des tracteurs, et ainsi de réduire les rejets de gaz à effet de serre (GES) lors des travaux des champs.

Exemple : 30 000 ha de céréales et colza ont été survolés en drone en 2018.

• Via des bâtiments en ventilation statique*, qui n'exigent pas d'énergie pour la ventilation.

*En pouleuse alternative

■ Les économies de CO2 à travers l'utilisation à la ferme des céréales produites

Le Guouessant a une expertise dans le suivi des élevages qui valorisent leurs céréales à la ferme, en production porcine (« fafeurs ») et auprès des utilisateurs de complémentaires. En 2018, quatre éleveurs de porcs ont basculé d'aliment complet à complémentaire sur tout ou partie de leurs aliments. Ainsi, les céréales produites n'ont pas eu besoin d'être transportées vers l'usine d'aliments puis transportées de nouveau vers l'élevage.



BIODIVERSITÉ



Les conseillers environnement mettent en valeur les actions de « biodiversité » des exploitations notamment lors des démarches d'autorisation et d'enregistrement « installation classée ».

L'ensemble des espèces domestiques sur les exploitations sont répertoriées y compris celles n'ayant pas un intérêt de rente

direct. Il en est ainsi des espèces permettant l'entretien des espaces escarpés, l'aide au travail (notamment les chiens de troupeaux...).

En outre, une cartographie du maillage bocager est dressée. Les actions de préservation des trames bleues et vertes sont mises en place. Les études d'incidence « Natura 2000 » sont faites.

Une stagiaire a démarré une étude en 2018 pour définir les pistes d'évolution pour des « exploitations de poules pondeuses écoresponsables » et proposer des actions sur les élevages avec parcours. Pour cette mission, elle peut s'appuyer sur l'accompagnement des professeurs du BTS Gestion et Protection de la Nature de Pommerit Jaudy (22).

Les techniciens Agro-Environnement veillent au respect des surfaces d'intérêt écologique lors des déclarations PAC.

De façon plus expérimentale, les fermes du groupe DEPHY ont fait un suivi de la santé des sols via l'étude des vers de terre.






En 2018, 6 maillages bocagers, 192 dossiers PAC et 12 suivis « vers de terre » sur les fermes DEPHY ont été réalisés.



ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'accompagnement des agriculteurs dans une démarche d'amélioration du bien-être animal est un impératif. Le Groupe Le Guessant partage cette valeur, totalement intégrée dans notre volonté de promouvoir une agriculture plurielle et durable.

Nous l'abordons dans une perspective rationnelle, à travers une démarche pas à pas d'amélioration continue.

ESPÈCES/OUTILS ET NIVEAU D'AVANCEMENT DE LA COOPÉRATIVE	La mesure du bien-être animal en 2018		Etat d'avancement d'innovations/projets reliés au bien-être animal en 2018		
	Test d'outils de mesure du bien-être animal	Déploiement et formation aux outils de mesure du bien-être animal	Fermes pilotes en projet	Fermes pilotes existantes	Modèles dupliqués ou en cours de duplication
 POULES PONDEUSES		Grille interne de suivi de l'emplacement remplie à chaque visite du technicien. Formation d'éleveurs sur l'implantation des parcours.		2 conversions cage : 1 en bio / 1 en plein air.	160 fermes de poules en production alternative et Bio. Déploiement des « jardins d'hiver / vérandas* ».
 POULETTES (futures pondeuse)			1 test de sortie sur parcours. En attente du règlement AB.		
 POULETS	1 test de l'outil EBENE sur 1 lot.	Grille interne de suivi des pododermatites à chaque visite du technicien. Formation de l'éleveur à son utilisation.			Déploiement des bâtiments avec fenêtres. Systématisation des perchages et jeux
 DINDES				1 ferme avec « jardin d'hiver / véranda* » (ouverture sur l'extérieur).	14000 m ² en système neodinde (« Brood & Move ») pour une densité réduite. Déploiement des « jardins d'hiver / vérandas* ».
 PORCS	Test de 2 grilles d'évaluation (Chambre d'agriculture et Firme service) des comportements (morsures, griffures) sur des porcs sans caudectomie**.	Grille de notation des effets apaisants d'extraits de plantes sur des porcs sans caudectomie**.	Modèle Physior*** : 3 élevages en cours d'instruction.	3 élevages en test avec des porcs sans caudectomie** pour développer le sens de l'observation des éleveurs et techniciens sur les comportements spécifiques. 4 élevages en test « Truie mise bas en liberté » (truies entravées 3-4 jours puis libres).	5 élevages de porcs Bio

*Jardin d'hiver / véranda : permet une ambiance naturelle sans ventilation assistée, favorisant la lumière naturelle pour un meilleur bien-être des animaux.

**Caudectomie : coupe de queue

***Physior : Physior est un projet Le Guessant qui intègre dans les bâtiments et la conduite d'élevage le bien-être animal, la santé individuelle des animaux, l'alimentation éco-responsable, le bien-être de l'éleveur et l'intégration paysagère. Ceci avec un niveau d'investissement maîtrisé.

Projet 2019 : création d'un comité d'éthique mixte adhérents/salariés relatif aux questions de bien-être animal.

Objectif 2023 : Une ferme pilote dans chaque espèce et un plan structurant sur chacune d'entre elles.



ACCOMPAGNER LA VÉGÉTALISATION DE L'ALIMENTATION

INVESTIR POUR DÉVELOPPER LES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN FRANCE ET PROMOUVOIR LEUR DIVERSITÉ

Le Goessant a engagé des investissements dans la construction d'un nouveau silo de collecte, la mise aux normes et stockage de céréales et oléoprotéagineux pour :

- augmenter la part d'approvisionnement régional en céréales bio de notre usine.
- offrir de nouvelles possibilités de production à nos agriculteurs (nouvelles variétés ou nouvelles cultures).

Un référent à la conversion en Agriculture Biologique a été embauché afin de développer 4000 hectares supplémentaires de cultures bio sur le territoire correspondant à ce nouveau silo de collecte.

Ce site est conçu pour être peu énergivore : travail en gravitaire pour éviter trop de manutention consommatrice d'énergie, choix du matériel à faible consommation énergétique, utilisation de transparent pour limiter l'usage de lumière artificielle...

DÉVELOPPER UNE FILIÈRE CERTIFIÉE ÉQUITABLE DE SOJA BIOLOGIQUE AU BURKINA FASO

En 2013, nous avons lancé avec notre partenaire Napam Beogo, la production de soja biologique au Burkina Faso. Après 5 années de développement et de collaboration étroite, cette filière soja biologique a reçu la certification équitable FAIR FOR LIFE de la part d'Ecocert.

AGIR POUR APPORTER DE LA VALEUR AJOUTÉE AUX PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les productions végétales ont fait l'objet d'investissements en 2018 afin d'accompagner la végétalisation de l'alimentation.

AGIR POUR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ÉQUILIBRÉ

Le Groupe Le Goessant est ancré, de par sa nature coopérative, sur son territoire de reconnaissance qui couvre le Grand-Ouest de la France.

Des actions multiformes sont engagées au quotidien pour y développer une agriculture plurielle et durable.

Cette implication se fait en collaboration avec les parties prenantes du territoire et intègre une dimension vie locale, confortant nos valeurs de convivialité.

Nous avons retenu 4 enjeux territoriaux fortement imbriqués :

- Assurer une juste rémunération des productions des agriculteurs.
- Assurer le renouvellement et la pérennité des exploitations en accompagnant les changements structurels et les projets.
- Investir dans des outils industriels pérennes sur le territoire.
- Promouvoir l'acceptabilité locale des projets des agriculteurs.



PARTICIPER AU MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE

L'ensemble des investissements mis en place par le Groupe Le Guessant ont pour objectif de développer sa performance au profit de l'agriculture locale. Le territoire de la Coopérative est un « territoire naturel » géologiquement cohérent, favorisant l'agriculture de type « polyculture-élevage ».

Les outils industriels et les filiales du Groupe sont, à l'exception de deux d'entre eux, situés dans le Grand-Ouest, et principalement en Bretagne.



LA JUSTE RÉMUNÉRATION DES PRODUCTIONS

■ Un partage du résultat de la Coopérative avec et pour les adhérents

Une part du résultat de la Coopérative est partagée avec les adhérents sous forme de compléments de prix sur les produits animaux et végétaux collectés auprès d'eux.

	2015	2016	2017*
Montant des ristournes en millions €	1,616	3,200	2,862
% Ristournes / Résultat Coop	40%	33%	36%
% Ristournes / Résultat Groupe	22%	25%	25%

*A la date de parution de ce rapport, le montant de ristournes pour l'année en cours n'était pas encore présenté en Assemblée Générale de la Coopérative.

Le Conseil d'Administration décide également d'attribuer des aides aux adhérents :

Principales aides aux adhérents décidées par le Conseil d'Administration

Montant des aides à l'investissement (dont les aides Jeunes Agriculteurs)

- ▶ 2016 : 621 K€
- ▶ 2017 : 496 K€
- ▶ 2018 : 673 K€

1.8 million d'€
sur 3 ans

Subventions Le Guessant sur le programme d'amélioration des bâtiments

230 000 €
sur 3 ans

■ Des investissements industriels pour une meilleure valorisation des productions végétales collectées

Collecte Bio : Investissements réalisés pour le tri et stockage différencié afin de pouvoir mieux valoriser les céréales Bio collectées (Investissements initiés fin 2017 et s'achevant mi 2019) : **7,5 millions d'€**

Collecte de pommes de terre : Investissements sur le centre de conditionnement de légumes pour mieux valoriser les pommes de terre livrées (Investissements cumulés 2016-2017-2018) : **6,4 millions d'€**



■ Recherche de valeur ajoutée pour les produits des agriculteurs

La marque « Terres de Breizh » est née de la volonté de valoriser le savoir-faire des adhérents de la Coopérative. Les produits commercialisés sont issus des producteurs Fermes 4 soleils et transformés localement (dans nos outils en Bretagne et chez des transformateurs du Grand-Ouest).

Cette marque offre un débouché qualitatif aux produits de ces fermes d'excellence, en recherche de progrès continu.

	2016	2017	2018
Nombre de références commercialisées sous la marque Terres de Breizh	23 références	24 références	31 références
Largeur de la gamme	Légumes frais + œufs + charcuterie de porc	Nouvelle référence Bio en légumes frais	Nouvelles références en légumes frais et en charcuterie de porc

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS AGRICOLES VIABLES

■ Un engagement fort pour la transmission des exploitations agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs

Les équipes Le Guessant étaient présentes sur 5 « Forums installation » organisés par les Chambres d'Agriculture de Bretagne et les Jeunes Agriculteurs de Bretagne.

- Mise en place d'une nouvelle organisation en interne avec la création d'un poste pour coordonner au niveau Groupe les actions autour de l'installation/transmission.

- Des aides financières aux Jeunes Agriculteurs sont votées chaque année par le Conseil d'Administration.

■ Une vision complète de chaque projet quels que soient la filière et le système d'exploitation choisis

- Une expertise pluri-disciplinaire pour sécuriser les agriculteurs porteurs de projets.

- Une veille technique et réglementaire permanente sur les nouveaux concepts d'élevage.

- Un accompagnement des agriculteurs dans les démarches de demande de subvention pour une amélioration de l'environnement et des bâtiments (conseil « algues vertes » ; PCAEA ...).

■ Un suivi technico-économique spécifique pour appuyer l'agriculteur lors du démarrage du projet

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE CONFORTÉE PAR LES INVESTISSEMENTS DANS NOS OUTILS INDUSTRIELS

Montant annuel d'investissements dans les outils du Groupe

▶ 2016 : 13 millions d'€ ▶ 2017 : 9 millions d'€ ▶ 2018 : 12 millions d'€

34 millions d'€
sur 3 ans



APPROFONDIR LES RELATIONS ENTRE LES PARTIES PRENANTES

SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES

■ Construire du lien par les échanges directs entre agriculteurs et consommateurs

En 2018, 8 éleveurs ont participé à 5 animations « Terres de Breizh » en GMS**.

Les producteurs et consommateurs ont ainsi pu échanger directement sur les produits, le travail de l'éleveur, ses engagements.

■ Construire du lien par des témoignages d'éleveurs sous forme de web-séries publiées sur les réseaux sociaux

En 2018, Frédéric, Jérémie, Cyril et Fabrice* ont témoigné de leur engagement et de leur passion pour le métier d'éleveur sous forme de web-séries publiées sur les réseaux sociaux.

La Coopérative Le Guessant s'engage ainsi dans la dynamisation de l'image de l'agriculture et renforce son pouvoir d'attraction. Elle valorise les métiers des producteurs, leur savoir-faire et les bonnes pratiques.

*Éleveurs référencés dans le réseau des Fermes 4 soleils

■ Participer activement aux événements agricoles, festifs et culturels locaux

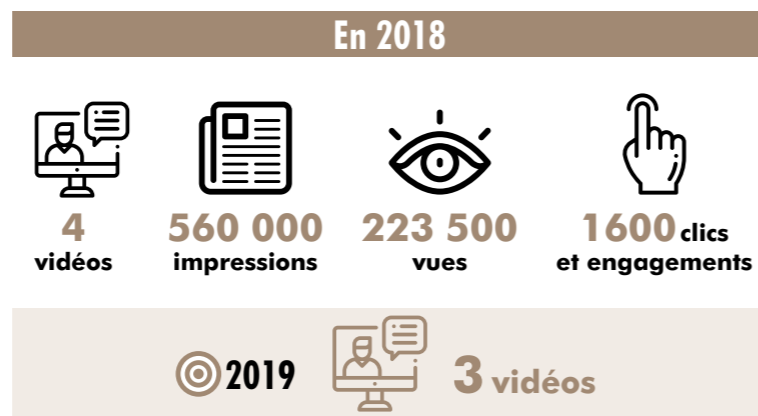
Il est dans l'essence même du Groupe Le Guessant de s'impliquer dans tous les événements locaux qui font le bien-vivre sur le territoire à travers le partage et l'échange entre les différentes parties prenantes locales.

En 2018, le Groupe Le Guessant a participé à **42 manifestations locales** pour un montant de **272500€**.

Groin de Folie à Lamballe, Agrideiz dans le Finistère, Portes ouvertes en élevage, Vieilles Charrues, SPACE...

En 2018, le Groupe a mené sur le territoire **57 actions de sponsoring**, pour un budget de **73000€**.

Associations caritatives, clubs de sport, comices agricoles, conférences...



■ Ouvrir nos sites aux parties prenantes



Nous recevons fréquemment des visiteurs* sur nos sites pour échanger sur nos outils et pratiques, mais aussi lors d'événements plus symboliques tels que les remises de médailles du travail ou la soirée des nouveaux embauchés.

En octobre et décembre 2018 la presse, les collectivités (Lamballe Terre et Mer, Dinan, Rennes...) sont venues visiter notre nouvel outil de transformation des légumes.

Nous recevons régulièrement nos autorités de tutelle.

*Ecoles, représentants des administrations et collectivités locales, professionnels de nos métiers...

■ Présenter nos actions et métiers au sein des écoles et organismes de formation

■ Collaborer avec les parties prenantes sur des enjeux locaux ou environnementaux

Nous collaborons avec de nombreuses parties prenantes, notamment les collectivités locales telles que Lamballe Terre et Mer (gestion des eaux pluviales de la zone industrielle de Lamballe, biodiversité...), le Pays de Saint-Brieuc au travers de la CLE (commission locale de l'eau)..., le monde associatif avec Vivarmor, les Restos du Cœur, mais aussi la profession agricole et les ministères...

Ainsi par exemple, le Groupe a signé le contrat de territoire « Baie 2027 » en janvier 2018.



■ Contribuer à la régulation de la distribution électrique en Bretagne

Nous pratiquons « l'effacement du réseau électrique » : pour répondre aux pointes de consommation, notamment par grand froid, le Groupe allège le réseau en arrêtant un ou plusieurs postes. Cela permet d'éviter d'éventuelles coupures d'approvisionnement électrique sur la Région.

5 effacements ont été pratiqués en 2018. Cela représente 10 heures d'effacements sur 4 sites, soit 21 000 Kwh au total.

En 2019, l'action est reconduite avec la signature de nouveaux contrats.

VEILLER À L'ACCEPTABILITÉ DES PROJETS DE NOS ADHÉRENTS SUR LEUR TERRITOIRE

Le Groupe le Guessant s'engage avec ses adhérents à répondre aux attentes sociétales.

Néanmoins, tout projet doit aussi veiller à son insertion dans son territoire et être en adéquation avec les enjeux locaux et les demandes du voisinage. C'est ce que nous appelons l'acceptabilité locale.

Pour cela, les conseillers environnement se forment tous les ans pour gagner en compétences et mettent en œuvre une méthode d'analyse globale d'un projet et de l'exploitation afin

de repérer les demandes spécifiques du voisinage ou du territoire. Par la suite, les conseillers proposent à l'adhérent les actions à mettre en place pour y répondre.

38
études
d'acceptabilité
locale finalisées
en 2018

Formation des conseillers environnement
En 2018, 16 formations ont été dispensées
2023 : 1 à 2 formations par an / conseiller

ANIMER LE RÉSEAU DES « FERMES 4 SOLEILS », VECTEUR D'ÉCHANGES ET DE PROGRÈS SUR LES PRATIQUES AGRICOLES

Les « Fermes 4 soleils » constituent un réseau d'excellence qui rassemble les éleveurs passionnés et ouverts, animés par la volonté de progresser et de s'engager concrètement. La Coopérative Le Guessant a mis en place un référentiel propre « Fermes 4 soleils ». Des audits sont effectués de manière périodique afin de garantir le respect de tous les engagements.

Nombre de Fermes 4 soleils

2018
130

2023
250

LEXIQUE

ALEA

Indicateur de l'exposition aux antibiotiques. Calculé en Porc de la façon suivante :
Quantité de principe actif (Dose journalière x nombre de jours de traitement) / Nombre de kilos produits

BIOCONTROLE

Le terme biocontrôle désigne un ensemble de produits permettant de limiter les dégâts des maladies ou des ravageurs en utilisant des mécanismes d'actions et/ou d'interactions naturels. Utilisés seuls ou associés à d'autres moyens de protection des plantes, ils permettent de lutter contre les bio-agresseurs tout en prenant en compte des exigences écologiques, économiques et toxicologiques. Les produits de biocontrôle peuvent être de 4 types :

- Macro-organismes : insectes, nématodes...
- Micro-organismes : virus, bactéries
- Médiateurs chimiques : confusion sexuelle, attractifs olfactifs
- Substances naturelles (origine végétale, animale ou minérale) : extraits de plantes, huiles, soufre, bicarbonate...

Ces produits font l'objet d'une liste publiée et mise à jour par le Ministère de l'Agriculture (DGAL)

BIOMASSE

La biomasse est l'ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale.
Article L211-2 c énergie. La biomasse est la fraction biodégradable des produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, y compris les substances végétales et animales issues de la terre et de la mer, de la sylviculture et des industries connexes, ainsi que la fraction biodégradable des déchets industriels et ménagers.

CERTIFICATION IFS

La certification IFS et la certification BRC sont des référentiels d'audit mis en place par la grande distribution pour permettre la délégation de leurs audits fournisseurs à des organismes tierce-parties, et ce afin d'assurer la maîtrise de la sécurité des denrées alimentaires et surveiller le niveau qualitatif des fabricants de produits à marque distributeur et/ou de produits premier prix.

Les certifications IFS et le BRC ont été créés afin de :

- fournir des produits sains au consommateur
- garantir la sécurité des aliments au distributeur
- répondre aux exigences de la réglementation communautaire en matière d'hygiène.

ÉLEVAGE ALTERNATIF

Élevage fonctionnant de façon différenciée à la majorité des élevages.

Par élevage alternatif de poules pondeuses, on entend les systèmes d'élevage au sol, en plein air et bio.

FISH-IN FISH-OUT

L'indice FIFO (Fish-In Fish-Out) permet de calculer le nombre de kg de poissons sauvages nécessaires, sous la forme de farine et huile de poisson, pour produire 1 kg de poissons d'élevage.

GMS

Grandes et moyennes surfaces. Désigne les grandes surfaces alimentaires (réalisant 50 % ou plus de leurs ventes dans l'alimentaire), c'est-à-dire essentiellement les supermarchés et hypermarchés. Les GMS se distinguent des GSS (grandes surfaces spécialisées), du petit commerce et des autres formats de commerce.

UES

L'Unité Economique et Sociale (UES) permet de considérer plusieurs entreprises qui sont toutes placées sous le même pouvoir de direction, présentent des activités complémentaires et une communauté de travailleurs qui constituent une seule entité au niveau de laquelle la représentation du personnel est organisée.

SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE GROUPE

SOCIÉTÉS DE L'UES AU 01 JANVIER 2018 :



Coopérative Le Gouessant



SICA du Gouessant



AGRIFA



SOFRAL Le Gouessant
(changement de nom en 2018)



TMSJ



Union Française
d'Agriculture Biologique



SICA Syproporcs



Newborn Animal Care



Synergie Prod



Le Gouessant Aquaculture



Nutri-Ouest

SCEA Les Champs

SCI Boulais Rigourd

Edou Breizh



Agriplus
(Acquisition en juillet 2018)

LG Coop innovation
(Création en 2018)

Document édité par la Coopérative Le Gouessant en juin 2019.
Responsable de la publication : Carole Carnec avec la contribution d'Agnès Guy.
Conception éditoriale et rédaction : Indigo Communication/Le Gouessant • Conception graphique et mise en page / Indigo Communication
Crédits photos : Coopérative Le Gouessant (Evelyne Hervieux, Pauline Le Cabellec, Terres de Breizh, Service Ressources Humaines, Service Environnement, Agnès Guy, Edith Llistosella, Sacha Drouart, Mickaël Mahé, Kevin Bonamy, Rettenberger 123 RF).



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LE GOUESSANT
R.C.S. SAINT-BRIEUC 777 379 843
Z.I. 1 rue de la Jeannaie - BP 40228 - 22402 Lamballe Cedex
Tel. : +33 (0)2 96 30 72 72 - Fax : +33 (0)2 96 34 76 93
cooperativeparnature@legouessant.fr
www.legouessant.com

Vérification du rapport : La présente déclaration de performance extra-financière a fait l'objet d'une vérification, conformément aux dispositions légales et réglementaires des articles L.225 102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce. Cette vérification de conformité et de sincérité a été menée de mai à juin 2019 par un organisme tiers indépendant accrédité, la SAS Acteos.

L'intégralité du rapport DPEF est accessible sur <http://legouessant.com/engagement/notre-engagement/>